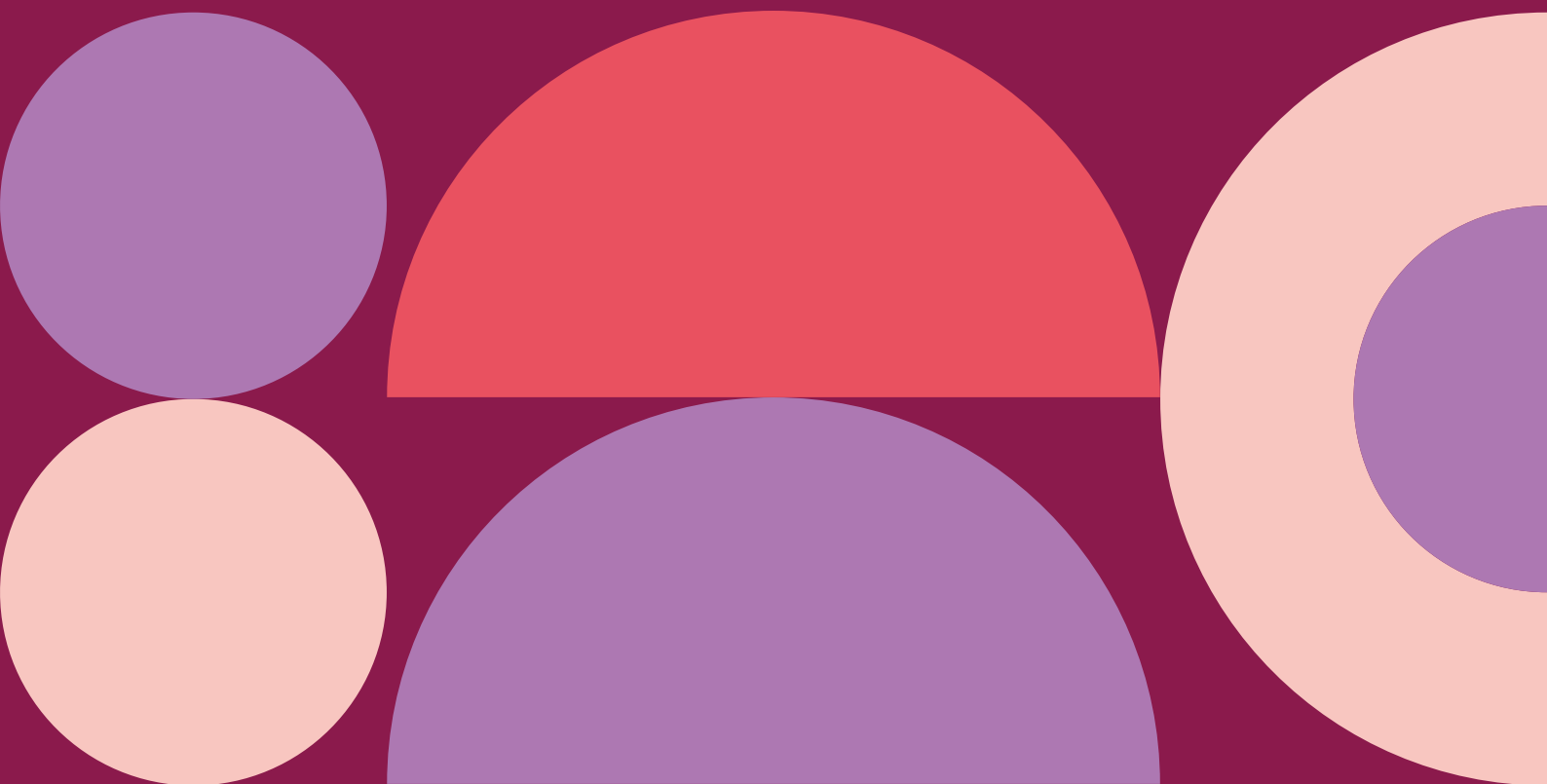


# Observatoire statistique de l'Île-de-France

Numéro 16 | Année 2023



---

**Directeur de la publication** : Didier Malric, directeur de l'Urssaf Île-de-France

**Rédacteur** : Matthieu Goussot

**Département Statistiques Urssaf Île-de-France** : [stats.idf@urssaf.fr](mailto:stats.idf@urssaf.fr)

**Réalisation** : Service PAO Urssaf Île-de-France

Dépôt légal : en cours - ISSN : en cours



# Sommaire

## Chiffres Île-de-France

avec tableaux comparatifs entre les départements

1 - Les établissements, effectifs et masses salariales dans le secteur privé .....	3
2 - Les déclarations préalables à l'embauche .....	11
3 - Les exonérations .....	15

## Chiffres départementaux

Paris (75) .....	21
Seine-et-Marne (77) .....	27
Yvelines (78) .....	33
Essonne (91) .....	39
Hauts-de-Seine (92) .....	45
Seine-Saint-Denis (93) .....	51
Val-de-Marne (94) .....	57
Val-d'Oise (95) .....	63



# À propos des données

Au fil des formalités réalisées par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, ainsi que dans le cadre de ses missions complémentaires (lutte contre le travail illégal, politique d'allègement et d'exonérations sociales, etc.), l'Urssaf Île-de-France collecte des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail en Île-de-France.

Ces informations chiffrées sont mises à disposition des acteurs socioéconomiques pour une prise de décision éclairée : préfetures, conseil régional, conseils départementaux, chambres de commerce et d'industrie, mairies, Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de Sécurité sociale (MNC)...

L'Urssaf Île-de-France met également son expertise au service de la Caisse nationale des Urssaf, qui centralise les informations du réseau des Urssaf puis intervient auprès des autorités nationales et européennes.

La présente publication s'appuie sur les données de la base Séquoia qui centralise depuis janvier 1997 les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs : le bordereau récapitulatif des cotisations (BRC), et la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue au BRC.

La définition du champ du secteur privé correspond à celle retenue dans le cadre du partenariat Urssaf-Insee-Dares selon la définition de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP). Elle couvre l'ensemble des cotisants du champ concurrentiel affiliés au régime général, domiciliés en France, hors agriculture, sylviculture et pêche (secteur AZ, qui relève en grande partie de la Mutualité sociale agricole), hors activités extraterritoriales (UZ) et hors salariés des particuliers employeurs, en France.

La présente publication mobilise les données d'effectifs intérimaires produites par la Dares. Les données ne sont pas désaisonnalisées dans cet observatoire. Les niveaux peuvent donc être légèrement différents de ceux de la note de conjoncture trimestrielle Stat'Ur Île-de-France.

**AVERTISSEMENT** : À compter de l'observatoire n°15, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis. Cette intégration modifie légèrement les évolutions annuelles et les niveaux publiés les années antérieures.



**La masse salariale** (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

Dans cet observatoire, la masse salariale présentée est agrégée sur l'année.

**L'effectif salarié** est mesuré en fin de mois. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf.

Dans cet observatoire, l'effectif présenté est l'effectif moyen annuel. Il est calculé en sommant les douze effectifs à chaque fin de mois puis en divisant par douze.

**Le salaire moyen par tête (SMPT)** est calculé en rapportant la masse salariale à l'effectif. Il est habituellement calculé de façon mensuelle ou trimestrielle. Or dans cet observatoire, le SMPT utilisé est annuel. Il est calculé en rapportant la masse salariale à l'effectif moyen annuel, en divisant par 12 pour parvenir à une grandeur mensuelle. Ce SMPT présente l'avantage de lisser les primes sur l'ensemble de l'année.

**AVERTISSEMENT** : Le recours aux dispositifs de chômage partiel et d'arrêts maladie a substitué aux salaires des indemnités non-soumises à cotisations sociales et donc non comptabilisées dans l'assiette salariale. Cela biaise ainsi le calcul du SMPT qui s'en trouve minoré.

**Le nombre d'établissements** prend en compte les établissements qui présentent une assiette salariale non nulle lors du dernier mois de l'année.

**Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)** regroupent six formalités administratives liées à l'embauche. Ces déclarations permettent le suivi économique de l'embauche des salariés, car elles contiennent des informations obligatoires sur le type de contrat, le sexe et l'âge de l'embauché.

Les DPAE prises en compte correspondent aux déclarations pour des dates d'embauche comprises dans la période étudiée.

Cet observatoire reprend en partie les informations diffusées dans le Bilan embauche 2023, disponible sur notre site (<https://urstart-idf.fr>) ou sur demande.

**Les exonérations** sont également issues de la DSN. Les exonérations correspondent à l'ensemble des cotisations exonérées, qu'elles soient compensées ou non par l'État. Il est à noter que les données chiffrées de cette publication sont différentes de celles recensées dans les comptes de la Sécurité sociale. En effet, sont présentées ici les exonérations mesurées de janvier à décembre, se rapportant aux déclarations du mois ou du trimestre précédent. Il ne s'agit donc pas de données en droits constatés qui neutralisent ce décalage par la prise en compte des produits à recevoir.

# Lexique

**CDD** : Contrat à durée déterminée

**CDI** : Contrat à durée indéterminée

**Dares** : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

**DPAE** : Déclaration préalable à l'embauche

**Insee** : Institut national de la statistique et des études économiques

**MSA** : Mutualité sociale agricole

**NCA** : Non classés ailleurs

**Smic** : Salaire minimum interprofessionnel de croissance

**SMPT** : Salaire moyen par tête

**Urssaf** : Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales

**ZFU** : Zone franche urbaine

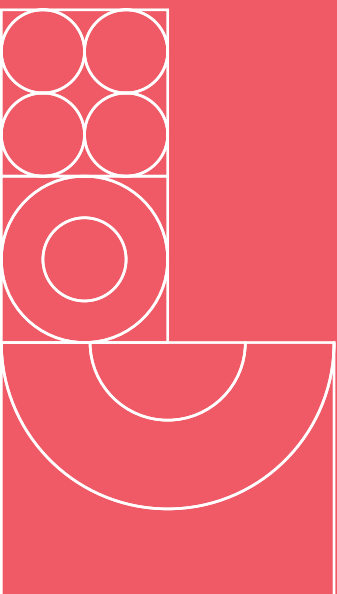
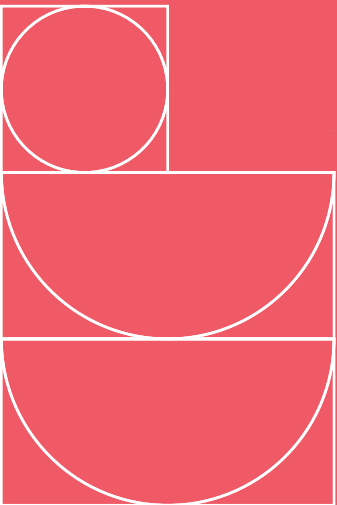
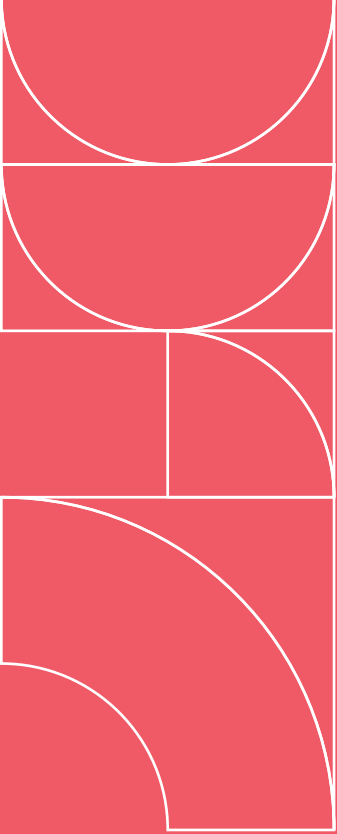




# Chiffres Île-de-France

Avec tableaux comparatifs  
entre les départements

# Île-de-France





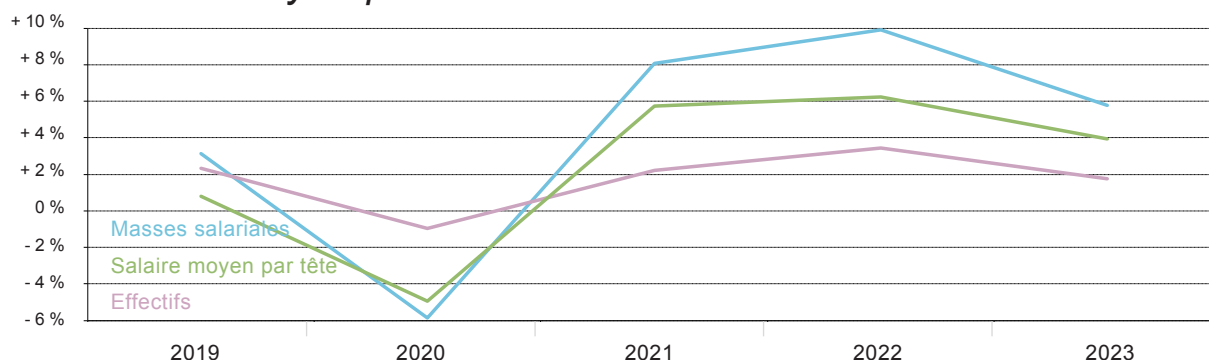
## Les établissements, effectifs et masses salariales dans le secteur privé

### Établissements, effectifs et masses salariales : évolutions comparées

	Niveau 2023	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2023/2018
		2019	2020	2021	2022	2023	
Masse salariale (en millions d'€)	232 281	+ 3,1 %	- 5,9 %	+ 8,1 %	+ 9,9 %	+ 5,8 %	+ 22,0 %
Effectifs salariés (en milliers)	5 162,6	+ 2,3 %	- 1,0 %	+ 2,2 %	+ 3,4 %	+ 1,8 %	+ 9,0 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	3 749	+ 0,8 %	- 4,9 %	+ 5,7 %	+ 6,2 %	+ 3,9 %	+ 11,9 %
Établissements	426 551	+ 2,1 %	+ 0,6 %	+ 3,5 %	+ 1,3 %	- 0,3 %	+ 7,4 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

### Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

En 2023, l'emploi dans le secteur privé en Île-de-France augmente de 1,8 % en moyenne par rapport à 2022. La progression enregistrée représente un gain net moyen de 89 000 emplois durant l'année 2023. Le nombre total des effectifs salariés s'élève ainsi à 5,163 millions.

Dans un contexte d'inflation persistante, la masse salariale des entreprises franciliennes du secteur privé est restée très dynamique avec une hausse annuelle de 5,8 % par rapport à 2022. Le Smic a notamment été revalorisé deux fois en 2023 : au 1<sup>er</sup> janvier (+ 1,81 %) et au 1<sup>er</sup> mai (+ 2,22 %). Les différentes revalorisations de salaires effectuées au sein des entreprises pour atténuer les effets de l'inflation ont également participé à cette hausse.

Le salaire moyen par tête francilien augmente de 3,9 % sur un an, il s'élève à 3 749 euros.

Le nombre d'établissements en région parisienne diminue de 0,3 %, soit 1 200 établissements détruits en 2023.

## Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2023	Évolution 2023/2022	2023	Évolution 2023/2022	2023	Évolution 2023/2022
BZ	Industries extractives	101	+ 0,0 %	2,3	- 4,2 %	145	- 6,3 %
CA	Industries agro-alimentaires	5 976	+ 2,3 %	60,7	+ 2,9 %	1 910	+ 6,1 %
CB	Habillement, textile et cuir	1 269	- 5,4 %	18,3	+ 3,3 %	866	+ 9,6 %
CC	Bois et papier	1 064	- 4,9 %	12,0	- 3,3 %	528	- 0,1 %
CD	Cokéfaction et raffinage	11	+ 0,0 %	1,4	- 3,7 %	87	- 6,5 %
CE	Industrie chimique	474	- 0,2 %	30,0	+ 3,3 %	2 063	+ 9,0 %
CF	Industrie pharmaceutique	114	+ 0,9 %	15,9	+ 6,2 %	1 219	+ 15,4 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	749	- 0,4 %	17,0	- 1,7 %	850	+ 1,4 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1 316	- 2,2 %	22,9	- 0,8 %	1 034	+ 3,3 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	489	+ 0,0 %	38,8	+ 3,0 %	2 521	+ 6,0 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	316	+ 1,9 %	11,2	+ 2,8 %	729	+ 7,8 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	498	- 2,2 %	14,1	+ 0,6 %	767	+ 5,1 %
CL	Fabrication de matériels de transport	258	+ 0,8 %	66,3	- 0,1 %	4 382	+ 2,3 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	3 098	- 0,7 %	44,3	+ 3,1 %	2 153	+ 6,9 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	397	- 2,0 %	43,9	+ 0,6 %	2 927	+ 7,4 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	980	+ 3,0 %	31,7	+ 3,4 %	1 265	+ 5,9 %
FZ	Construction	45 566	- 0,0 %	362,0	+ 0,8 %	11 542	+ 3,7 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	77 031	- 1,2 %	743,3	+ 0,7 %	30 645	+ 5,3 %
HZ	Transports et entreposage	15 474	- 0,8 %	391,6	+ 1,5 %	15 734	+ 8,1 %
IZ	Hébergement et restauration	40 056	- 0,4 %	359,1	+ 3,4 %	9 375	+ 9,2 %
JA	Édition et audiovisuel	10 408	- 0,9 %	150,8	+ 2,5 %	9 251	+ 5,0 %
JB	Télécommunications	1 156	- 5,2 %	57,3	- 1,8 %	3 365	+ 1,1 %
JC	Activités informatiques	17 505	+ 3,7 %	293,6	+ 3,6 %	18 535	+ 6,9 %
KZ	Activités financières et d'assurance	18 969	+ 0,8 %	327,5	+ 2,3 %	25 650	+ 5,8 %
LZ	Activités immobilières	13 593	- 4,2 %	85,6	- 1,6 %	3 761	+ 0,1 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	45 602	+ 1,6 %	468,3	+ 3,2 %	29 387	+ 4,8 %
MB	Recherche et développement	1 005	- 0,7 %	45,0	+ 2,6 %	2 801	+ 7,0 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	8 648	- 0,7 %	100,9	+ 1,6 %	5 539	+ 4,6 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	47 980	- 1,6 %	624,2	+ 1,0 %	19 839	+ 6,8 %
OZ	Administration publique	385	- 1,3 %	42,3	- 1,5 %	1 827	+ 2,6 %
PZ	Enseignement	8 177	- 0,5 %	100,8	+ 2,2 %	3 157	+ 5,6 %
QA	Activités pour la santé humaine	11 662	+ 0,8 %	122,1	+ 1,8 %	4 641	+ 6,1 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	8 713	+ 2,9 %	219,3	+ 1,8 %	5 767	+ 7,4 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	12 396	+ 0,6 %	105,7	+ 4,5 %	4 022	+ 7,2 %
SZ	Autres activités de services	25 115	- 0,5 %	132,4	+ 1,7 %	3 997	+ 5,5 %
<b>TOTAL</b>		<b>426 551</b>	<b>- 0,3 %</b>	<b>5 162,6</b>	<b>+ 1,8 %</b>	<b>232 281</b>	<b>+ 5,8 %</b>
Industrie		17 110	- 0,2 %	430,9	+ 1,7 %	23 446	+ 5,8 %
Construction		45 566	- 0,0 %	362,0	+ 0,8 %	11 542	+ 3,7 %
Tertiaire		363 875	- 0,3 %	4 369,7	+ 1,8 %	197 294	+ 5,9 %
Dont	Tertiaire hors intérim	362 298	- 0,3 %	4 246,1	+ 2,0 %	193 289	+ 6,0 %
	Intérim	1 577	+ 0,6 %	123,6	- 3,9 %	4 005	+ 2,3 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

## Le tertiaire hors intérim poursuit sa dynamique

L'emploi dans le tertiaire hors intérim est en augmentation de 2,0 % en moyenne sur l'année (+ 83 700 emplois nets créés). Ce grand secteur qui représente 82,2 % des emplois privés d'Île-de-France est tiré par le dynamisme de l'emploi dans les activités récréatives, les activités informatiques et l'hébergement et la restauration. A contrario, les télécommunications, les activités immobilières et les administrations publiques de statut privé détruisent des emplois.

## La construction progresse encore

Le nombre de salariés dans la construction affiche en moyenne une hausse de 0,8 % comparée à 2022. Cette performance intervient dans un contexte défavorable pour ce secteur, toujours pénalisé par la hausse des taux d'intérêt. Le renchérissement du crédit a en effet eu pour conséquence une baisse des mises en chantier. La région parisienne bénéficie néanmoins toujours des investissements publics et privés, réalisés notamment dans le cadre du Grand Paris Express et des jeux Olympiques d'été de 2024.

## L'industrie francilienne dynamique

Les emplois industriels franciliens affichent une hausse prononcée en 2023 (+ 1,7 %) à l'inverse de la tendance des dernières années. Après des années de repli, l'emploi industriel est de nouveau en extension et signe une seconde année de progression. Les secteurs qui ont le plus crû dans l'année sont les industries pharmaceutiques (+ 6,2 %), la production et distribution d'eau (+ 3,4 %) et l'habillement (+ 3,3 %).

Les difficultés d'approvisionnement moins prégnantes durant l'année 2023 ont eu des conséquences, notamment pour l'emploi, dans la fabrication de matériels de transport (- 0,1 %).

## L'intérim se contracte

En 2023, l'intérim a reculé (- 3,9 %). Le contexte économique incertain avec une croissance atone et des taux d'intérêts élevés incite les employeurs à une certaine prudence dans ce secteur qui reflète souvent les anticipations des entreprises. Ainsi, le secteur se situe loin de ses records de 2019.

# Le nombre d'établissements

## Répartition des établissements par département

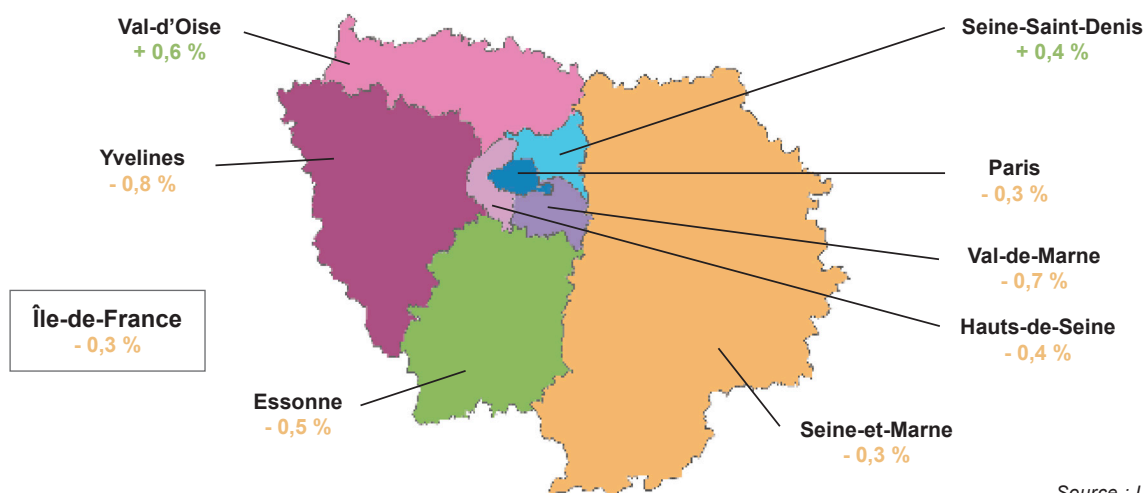
	2022	2023	Poids département
Paris	164 930	164 448	38,6 %
Seine-et-Marne	34 527	34 439	8,1 %
Yvelines	35 593	35 293	8,3 %
Essonne	30 493	30 341	7,1 %
Hauts-de-Seine	52 586	52 355	12,3 %
Seine-Saint-Denis	43 655	43 841	10,3 %
Val-de-Marne	36 037	35 771	8,4 %
Val-d'Oise	29 884	30 063	7,0 %
<b>Île-de-France</b>	<b>427 705</b>	<b>426 551</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Urssaf

Le nombre d'établissements diminue cette année (- 0,3 %), ce qui correspond à la fermeture de plus de 1 200 établissements en 2023.

Six départements d'Île-de-France sur huit voient leur nombre d'établissements baisser avec une diminution comprise entre - 0,8 % pour les Yvelines et - 0,3 % pour Paris et la Seine-et-Marne.

## Évolution annuelle du nombre d'établissements par département



## Les effectifs salariés

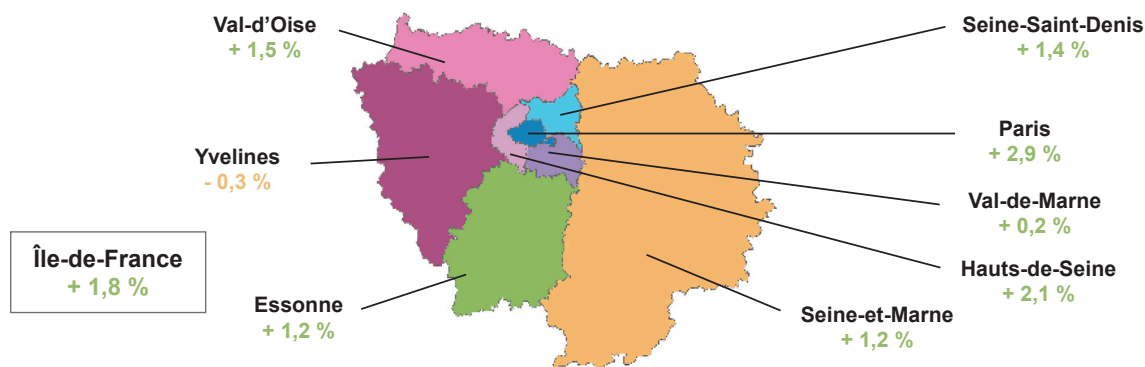
### Répartition des effectifs par département

	2022	2023	Poids département
Paris	1 582,6	1 628,8	31,5 %
Seine-et-Marne	399,4	404,1	7,8 %
Yvelines	418,9	417,7	8,1 %
Essonne	377,0	381,6	7,4 %
Hauts-de-Seine	1 008,0	1 029,3	19,9 %
Seine-Saint-Denis	543,0	550,7	10,7 %
Val-de-Marne	422,5	423,4	8,2 %
Val-d'Oise	322,2	327,0	6,3 %
<b>Île-de-France</b>	<b>5 073,6</b>	<b>5 162,6</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Paris regroupe 31,5 % des effectifs salariés franciliens, suivis des Hauts-de-Seine avec 19,9 % et de la Seine-Saint-Denis avec 10,7 %.

## Évolution annuelle des effectifs par département



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

## Évolution de l'effectif salarié par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel		
		2023	2023	2022	2021
BZ	Industries extractives	2,3	- 4,2 %	+ 0,9 %	+ 0,3 %
CA	Industries agro-alimentaires	60,7	+ 2,9 %	+ 3,2 %	+ 4,6 %
CB	Habillement, textile et cuir	18,3	+ 3,3 %	+ 6,4 %	- 4,1 %
CC	Bois et papier	12,0	- 3,3 %	- 2,5 %	- 4,5 %
CD	Cokéfaction et raffinage	1,4	- 3,7 %	- 1,4 %	- 3,4 %
CE	Industrie chimique	30,0	+ 3,3 %	+ 5,6 %	+ 0,5 %
CF	Industrie pharmaceutique	15,9	+ 6,2 %	+ 2,4 %	+ 1,7 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	17,0	- 1,7 %	- 2,4 %	- 2,6 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	22,9	- 0,8 %	- 1,1 %	- 3,4 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	38,8	+ 3,0 %	+ 1,0 %	- 0,9 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	11,2	+ 2,8 %	- 0,9 %	- 2,2 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	14,1	+ 0,6 %	- 0,8 %	- 3,0 %
CL	Fabrication de matériels de transport	66,3	- 0,1 %	- 3,9 %	- 4,1 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	44,3	+ 3,1 %	+ 1,1 %	+ 1,2 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	43,9	+ 0,6 %	+ 0,5 %	+ 0,7 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	31,7	+ 3,4 %	+ 0,5 %	+ 2,3 %
FZ	Construction	362,0	+ 0,8 %	+ 1,4 %	+ 4,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	743,3	+ 0,7 %	+ 2,2 %	+ 1,2 %
HZ	Transports et entreposage	391,6	+ 1,5 %	+ 1,0 %	+ 0,8 %
IZ	Hébergement et restauration	359,1	+ 3,4 %	+ 7,5 %	+ 0,2 %
JA	Édition et audiovisuel	150,8	+ 2,5 %	+ 4,7 %	+ 5,7 %
JB	Télécommunications	57,3	- 1,8 %	- 2,6 %	+ 1,4 %
JC	Activités informatiques	293,6	+ 3,6 %	+ 8,5 %	+ 3,3 %
KZ	Activités financières et d'assurance	327,5	+ 2,3 %	+ 2,0 %	+ 1,0 %
LZ	Activités immobilières	85,6	- 1,6 %	+ 2,0 %	+ 2,7 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	468,3	+ 3,2 %	+ 5,2 %	+ 2,5 %
MB	Recherche et développement	45,0	+ 2,6 %	+ 2,7 %	+ 2,0 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	100,9	+ 1,6 %	+ 4,6 %	+ 0,8 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	624,2	+ 1,0 %	+ 5,2 %	+ 4,6 %
OZ	Administration publique	42,3	- 1,5 %	- 2,4 %	+ 0,1 %
PZ	Enseignement	100,8	+ 2,2 %	+ 5,0 %	+ 6,3 %
QA	Activités pour la santé humaine	122,1	+ 1,8 %	+ 2,2 %	+ 5,5 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	219,3	+ 1,8 %	+ 2,5 %	+ 2,5 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	105,7	+ 4,5 %	+ 11,5 %	+ 2,3 %
SZ	Autres activités de services	132,4	+ 1,7 %	+ 2,7 %	+ 1,7 %
Industrie		430,9	+ 1,7 %	+ 0,5 %	- 0,5 %
Construction		362,0	+ 0,8 %	+ 1,4 %	+ 4,2 %
Tertiaire		4 369,7	+ 1,8 %	+ 3,9 %	+ 2,3 %
Dont	Tertiaire hors intérim	4 246,1	+ 2,0 %	+ 3,9 %	+ 1,9 %
	Intérim	123,6	- 3,9 %	+ 6,0 %	+ 17,3 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les effectifs moyens salariés sont en progression de 1,8 % par rapport à 2022 en Île-de-France. La hausse des effectifs est importante à Paris (+ 2,9 %), dans les Hauts-de-Seine (+ 2,1 %) et dans le Val-d'Oise (+ 1,5 %) ; à l'inverse, l'emploi dans les Yvelines recule (- 0,3 %).

Dans l'industrie, l'emploi francilien est en hausse de 1,7 %. La majorité des secteurs connaît une hausse de leurs effectifs. Les industries pharmaceutiques (+ 6,2 %) créent des emplois particulièrement à Paris. La production et distribution d'eau progresse de 3,4 % notamment à Paris (+ 7,6 %) et dans le Val-d'Oise (+ 7,0 %). La fabrication de matériels de transport (- 0,1 %) a été épargnée cette année par les difficultés d'approvisionnement. Dans les deux principaux départements employeurs, la tendance est inversée : à la baisse dans les Yvelines (- 4,0 %) et à la hausse dans les Hauts-de-Seine (+ 4,2 %). La construction aéronautique se porte mieux que les industries automobiles.

Le nombre de salariés de la construction progresse (+ 0,8 %) et ce secteur est toujours porté par une demande favorable malgré la baisse des permis de construire. La hausse des effectifs a été la plus dynamique à Paris (+ 1,7 %) et dans les Hauts-de-Seine (+ 1,4 %).

L'emploi dans le tertiaire hors intérim est en hausse de 2,0 % en moyenne sur l'année, du fait de la dynamique dans les activités récréatives (+ 4,5 %), les activités informatiques (+ 3,6 %) et dans l'hébergement et la restauration (+ 3,4 %).

Dans les activités récréatives, les hausses sont particulièrement importantes en Seine-Saint-Denis (+ 12,3 %) et en Seine-et-Marne (+ 7,2 %). Les activités informatiques sont très dynamiques à Paris (+ 6,2 %) et dans l'Essonne (+ 3,6 %). Enfin, dans l'hébergement et la restauration, les progressions les plus conséquentes concernent Paris (+ 4,7 %) et la Seine-et-Marne (+ 3,4 %).

## Les masses salariales

### Répartition des masses salariales par département

	2022	2023	Poids département
Paris	75 952	81 181	34,9 %
Seine-et-Marne	12 445	13 185	5,7 %
Yvelines	16 871	17 315	7,5 %
Essonne	13 640	14 465	6,2 %
Hauts-de-Seine	55 133	58 164	25,0 %
Seine-Saint-Denis	19 827	21 015	9,0 %
Val-de-Marne	15 491	16 156	7,0 %
Val-d'Oise	10 246	10 801	4,6 %
<b>Île-de-France</b>	<b>219 605</b>	<b>232 281</b>	<b>100,0 %</b>

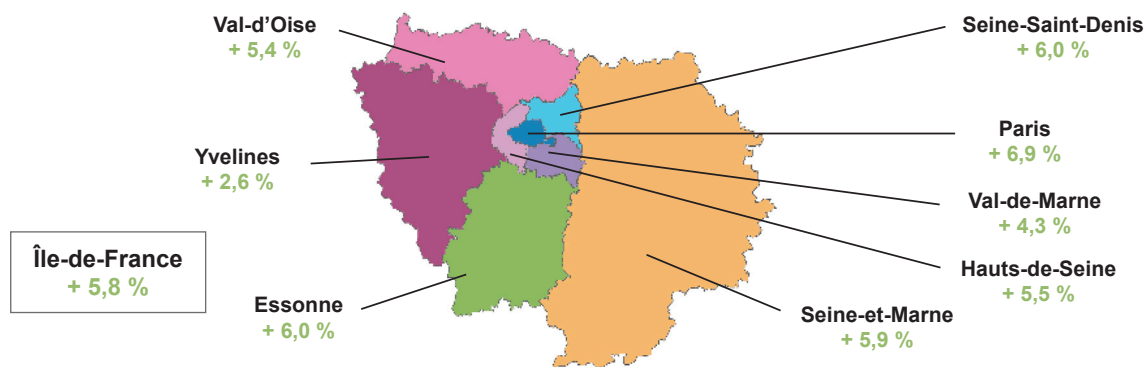
En millions d'€

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

La masse salariale progresse de 5,8 % sur la totalité de l'année 2023 sous l'effet d'une augmentation du nombre de salariés associée à une hausse importante des salaires et notamment du Smic. Tous les départements franciliens connaissent de fortes hausses de leur masse salariale, mais leur ampleur varie. En effet, la progression est de 6,9 % à Paris alors qu'elle est plus contenue dans le Val-de-Marne (+ 4,3 %) et dans les Yvelines (+ 2,6 %).

Les départements de Paris et des Hauts-de-Seine, les deux plus gros pôles d'activité en Île-de-France, comptabilisent près de 60 % de la masse salariale francilienne.

## Évolution annuelle des masses salariales par département



Source : Urssaf

## Évolution des masses salariales par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel		
		2023	2023	2022	2021
BZ	Industries extractives	145	- 6,3 %	+ 2,5 %	+ 7,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	1 910	+ 6,1 %	+ 6,2 %	+ 10,2 %
CB	Habillement, textile et cuir	866	+ 9,6 %	+ 15,0 %	+ 1,6 %
CC	Bois et papier	528	- 0,1 %	+ 4,6 %	+ 3,6 %
CD	Cokéfaction et raffinage	87	- 6,5 %	+ 7,1 %	- 3,3 %
CE	Industrie chimique	2 063	+ 9,0 %	+ 9,6 %	+ 3,0 %
CF	Industrie pharmaceutique	1 219	+ 15,4 %	+ 8,6 %	+ 3,2 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	850	+ 1,4 %	- 0,2 %	+ 3,2 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1 034	+ 3,3 %	+ 3,5 %	+ 4,4 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	2 521	+ 6,0 %	+ 4,5 %	+ 3,0 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	729	+ 7,8 %	+ 4,2 %	+ 2,7 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	767	+ 5,1 %	+ 1,9 %	+ 4,0 %
CL	Fabrication de matériels de transport	4 382	+ 2,3 %	+ 3,7 %	+ 4,4 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	2 153	+ 6,9 %	+ 6,3 %	+ 8,6 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	2 927	+ 7,4 %	+ 3,1 %	+ 1,6 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1 265	+ 5,9 %	+ 5,1 %	+ 5,9 %
FZ	Construction	11 542	+ 3,7 %	+ 4,1 %	+ 10,8 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	30 645	+ 5,3 %	+ 7,7 %	+ 8,4 %
HZ	Transports et entreposage	15 734	+ 8,1 %	+ 9,2 %	+ 5,4 %
IZ	Hébergement et restauration	9 375	+ 9,2 %	+ 45,4 %	+ 19,5 %
JA	Édition et audiovisuel	9 251	+ 5,0 %	+ 8,8 %	+ 11,3 %
JB	Télécommunications	3 365	+ 1,1 %	+ 1,1 %	+ 3,0 %
JC	Activités informatiques	18 535	+ 6,9 %	+ 11,9 %	+ 9,7 %
KZ	Activités financières et d'assurance	25 650	+ 5,8 %	+ 8,9 %	+ 5,1 %
LZ	Activités immobilières	3 761	+ 0,1 %	+ 6,6 %	+ 7,2 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	29 387	+ 4,8 %	+ 9,6 %	+ 7,4 %
MB	Recherche et développement	2 801	+ 7,0 %	+ 5,4 %	+ 4,1 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	5 539	+ 4,6 %	+ 11,1 %	+ 7,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	19 839	+ 6,8 %	+ 13,3 %	+ 10,9 %
OZ	Administration publique	1 827	+ 2,6 %	+ 0,6 %	+ 0,6 %
PZ	Enseignement	3 157	+ 5,6 %	+ 9,8 %	+ 12,5 %
QA	Activités pour la santé humaine	4 641	+ 6,1 %	+ 6,5 %	+ 15,2 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	5 767	+ 7,4 %	+ 8,0 %	+ 8,1 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	4 022	+ 7,2 %	+ 33,2 %	+ 14,0 %
SZ	Autres activités de services	3 997	+ 5,5 %	+ 9,0 %	+ 8,3 %
Industrie		23 446	+ 5,8 %	+ 5,1 %	+ 4,4 %
Construction		11 542	+ 3,7 %	+ 4,1 %	+ 10,8 %
Tertiaire		197 294	+ 5,9 %	+ 10,9 %	+ 8,4 %
Dont	Tertiaire hors intérim	193 289	+ 6,0 %	+ 10,9 %	+ 8,2 %
	Intérim	4 005	+ 2,3 %	+ 11,4 %	+ 19,2 %

Source : Urssaf

## La masse salariale de l'industrie et de la construction progresse

La masse salariale de l'industrie est en hausse de 5,8 % en 2023. La hausse la plus importante est à mettre au compte de l'industrie pharmaceutique (+ 15,4 %). L'habillement (+ 9,6 %) et l'industrie chimique (+ 9,0 %) affichent également une progression importante cette année. La masse salariale diminue, en revanche, dans la branche bois et papier (- 0,1 %).

La construction connaît en 2023 une progression de sa masse salariale de 3,7 % par rapport à 2022.

## Le tertiaire hors intérim affiche une progression dynamique

La masse salariale progresse fortement dans ce grand secteur (+ 6,0 %). Les dynamiques constatées au niveau de l'emploi se traduisent également côté masse salariale. Ainsi, l'hébergement et la restauration (+ 9,2 %), les activités récréatives (+ 7,2 %) et l'action sociale (+ 7,4 %) ont connu de vives hausses. A contrario, la masse salariale augmente à peine pour les activités immobilières (+ 0,1 %) ou dans les télécommunications (+ 1,1 %).

## La masse salariale de l'intérim progresse malgré la baisse des effectifs

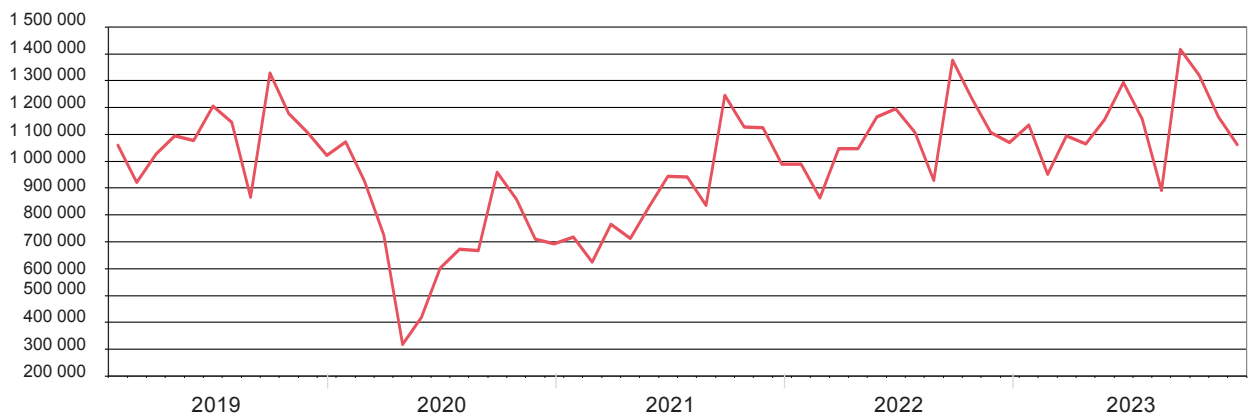
En 2023, la masse salariale de l'intérim est en hausse de 2,3 % malgré le recul des effectifs. La double hausse du Smic impacte de manière significative ce secteur. Le taux de croissance de la masse salariale intérimaire reprend une évolution plus standard, après la chute de 2020 et les très fortes hausses de 2021 et 2022.



# Les déclarations préalables à l'embauche

Lors de l'embauche d'un salarié, tout employeur, à l'exception des particuliers, est tenu d'effectuer une déclaration préalable à l'embauche (DPAE) auprès de l'Urssaf ou de la Mutualité sociale agricole (MSA), selon le régime auquel il appartient. Les données qui suivent concernent uniquement les déclarations parvenues aux Urssaf et excluent donc les entreprises relevant de la MSA. La DPAE recouvre toutes les formes d'embauche (CDI, CDD de courte ou de longue durée, contrats d'intérim) et ce, quelle que soit la durée de travail (temps plein, temps partiel). La DPAE est un flux qui renseigne plus sur la mobilité professionnelle que sur la dynamique de l'emploi.

## Évolution régionale mensuelle du nombre de DPAE



Source : Urssaf

## Répartition et évolution des DPAE par département

	2022	2023	Évolution 2023 / 2022	Poids département
Paris	5 328,5	5 511,0	+ 3,4 %	40,2 %
Seine-et-Marne	1 085,0	1 084,0	- 0,1 %	7,9 %
Yvelines	780,0	820,8	+ 5,2 %	6,0 %
Essonne	858,6	861,0	+ 0,3 %	6,3 %
Hauts-de-Seine	2 040,4	2 272,6	+ 11,4 %	16,6 %
Seine-Saint-Denis	1 357,3	1 367,4	+ 0,7 %	10,0 %
Val-de-Marne	806,2	887,2	+ 10,1 %	6,5 %
Val-d'Oise	862,8	898,3	+ 4,1 %	6,6 %
<b>Île-de-France</b>	<b>13 126,8</b>	<b>13 706,7</b>	<b>+ 4,4 %</b>	<b>100,0 %</b>

En milliers

Source : Urssaf

Durant l'année 2023, le nombre des DPAE en Île-de-France atteint 13,7 millions et a augmenté de 4,4 % par rapport à l'année 2022. Contrairement à cette dernière, l'année 2023 n'a pas été impactée par la crise sanitaire et ses conséquences. L'année 2022 avait marqué le retour à des niveaux comparables à ceux d'avant crise sanitaire tandis que 2023 marque le retour à une tendance haussière de long terme.

Tous les départements d'Île-de-France voient leur nombre de DPAE augmenter en 2023, à l'exception de la Seine-et-Marne (- 0,1 % sur un an). Les Hauts-de-Seine affichent la plus forte progression sur un an (+ 11,4 %), suivis du Val-de-Marne (+ 10,1 %) et des Yvelines (+ 5,2 %). A contrario, la hausse est moins marquée en Seine-Saint-Denis (+ 0,7 %) et dans l'Essonne (+ 0,3 %). L'évolution des contrats intérimaires explique en grande partie ces disparités, avec par exemple une hausse de 33,7 % de ce type de contrat dans les Hauts-de-Seine.

## Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2022	2023	Évolution 2023 / 2022
BZ	Industries extractives	0,3	0,3	+ 3,6 %
CA	Industries agro-alimentaires	50,0	50,4	+ 0,8 %
CB	Habillement, textile et cuir	10,9	10,5	- 3,3 %
CC	Bois et papier	4,3	3,8	- 11,4 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,2	0,2	+ 7,6 %
CE	Industrie chimique	7,7	7,5	- 2,6 %
CF	Industrie pharmaceutique	2,8	2,9	+ 4,0 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	3,9	3,5	- 11,6 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	5,8	6,0	+ 2,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	7,1	7,2	+ 1,6 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	2,5	2,6	+ 5,3 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3,1	3,1	+ 0,6 %
CL	Fabrication de matériels de transport	9,1	10,1	+ 10,8 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	14,7	15,5	+ 5,4 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	6,3	6,9	+ 9,2 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	12,3	11,9	- 3,2 %
FZ	Construction	237,6	242,9	+ 2,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	480,0	459,8	- 4,2 %
HZ	Transports et entreposage	248,0	242,3	- 2,3 %
IZ	Hébergement et restauration	1 261,9	1 390,7	+ 10,2 %
JA	Édition et audiovisuel	1 269,7	1 308,7	+ 3,1 %
JB	Télécommunications	12,2	12,8	+ 5,7 %
JC	Activités informatiques	117,1	101,1	- 13,7 %
KZ	Activités financières et d'assurance	89,0	84,4	- 5,2 %
LZ	Activités immobilières	48,5	40,3	- 16,9 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	258,5	239,4	- 7,4 %
MB	Recherche et développement	18,0	15,8	- 11,8 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	355,5	386,1	+ 8,6 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	5 961,5	6 253,4	+ 4,9 %
OZ	Administration publique	107,2	106,1	- 1,0 %
PZ	Enseignement	166,2	161,5	- 2,9 %
QA	Activités pour la santé humaine	612,3	691,8	+ 13,0 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	691,9	725,2	+ 4,8 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	921,0	975,8	+ 6,0 %
SZ	Autres activités de services	120,0	120,2	+ 0,2 %
	Activités diverses et non classées	9,9	6,1	- 38,1 %
<b>TOTAL</b>		<b>13 126,8</b>	<b>13 706,7</b>	<b>+ 4,4 %</b>
Industrie		141,0	142,4	+ 1,0 %
Construction		237,6	242,9	+ 2,2 %
Tertiaire		12 748,3	13 321,5	+ 4,5 %
Dont	Tertiaire hors intérim	7 967,2	8 348,6	+ 4,8 %
	Intérim	4 781,0	4 972,9	+ 4,0 %

En milliers

Source : Urssaf

La grande majorité des secteurs affiche des évolutions positives de leur nombre de DPAE sur un an. Les trois secteurs où la hausse est la plus importante parmi les grands utilisateurs sont les activités pour la santé humaine (+ 13,0 % sur un an), l'hébergement et la restauration (+ 10,2 %) et les autres activités scientifiques et techniques (+ 8,6 %). Pour le premier secteur, la dynamique est localisée dans les Yvelines (+ 24,2 %), en Seine-et-Marne (+ 18,9 %) et en Seine-Saint-Denis (+ 17,7 %) ; alors que pour l'hébergement restauration, les DPAE croissent notablement dans les Yvelines (+ 26,4 %) et dans l'Essonne (+ 19,5 %). Enfin, les autres activités scientifiques et techniques progressent le plus dans le Val-de-Marne (+ 212,0 %) et la Seine-Saint-Denis (+ 207,9 %), bien aidées par la reprise de l'activité dans les agences de publicités dans ces départements. D'autres rebonds importants dans l'industrie sont à signaler : la fabrication de matériels de transport (+ 10,8 % avec les hausses les plus conséquentes recensées dans les Hauts-de-Seine et Seine-et-Marne) et la production, distribution d'électricité, de gaz (+ 9,2 % avec une dynamique notamment dans le Val-de-Marne). La construction (+ 2,2 %) affiche une faible hausse de ses embauches.

## Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2022	2023	Évolution 2023 / 2022
BZ	Industries extractives	0,2	0,2	+ 7,2 %
CA	Industries agro-alimentaires	28,2	28,6	+ 1,4 %
CB	Habillement, textile et cuir	6,0	5,5	- 8,4 %
CC	Bois et papier	1,9	1,8	- 5,5 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,1	0,1	- 3,4 %
CE	Industrie chimique	4,3	4,2	- 2,7 %
CF	Industrie pharmaceutique	1,8	1,8	+ 0,9 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	2,1	2,1	- 1,0 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	3,6	3,8	+ 5,2 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	5,0	5,2	+ 3,1 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	1,6	1,7	+ 6,9 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	2,1	2,1	- 2,2 %
CL	Fabrication de matériels de transport	6,2	7,3	+ 18,5 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	8,6	9,1	+ 5,4 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	4,0	4,6	+ 13,1 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	7,6	7,0	- 8,9 %
FZ	Construction	162,3	166,3	+ 2,4 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	226,6	220,3	- 2,8 %
HZ	Transports et entreposage	121,1	122,6	+ 1,2 %
IZ	Hébergement et restauration	264,4	264,1	- 0,1 %
JA	Édition et audiovisuel	28,9	24,6	- 15,0 %
JB	Télécommunications	7,4	7,9	+ 7,1 %
JC	Activités informatiques	95,9	79,3	- 17,4 %
KZ	Activités financières et d'assurance	51,7	50,0	- 3,3 %
LZ	Activités immobilières	20,1	17,4	- 13,5 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	145,2	134,3	- 7,6 %
MB	Recherche et développement	5,9	5,5	- 8,3 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	26,6	24,3	- 8,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	163,1	165,8	+ 1,7 %
OZ	Administration publique	9,6	9,0	- 6,3 %
PZ	Enseignement	21,9	20,6	- 6,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	35,8	38,6	+ 7,8 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	61,2	61,5	+ 0,4 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	21,8	22,9	+ 5,0 %
SZ	Autres activités de services	39,7	39,9	+ 0,5 %
	Activités diverses et non classées	0,6	0,5	- 11,3 %
	<b>TOTAL</b>	<b>1 593,5</b>	<b>1 560,0</b>	<b>- 2,1 %</b>
	Industrie	83,4	85,0	+ 1,9 %
	Construction	162,3	166,3	+ 2,4 %
	Tertiaire	1 347,7	1 308,8	- 2,9 %

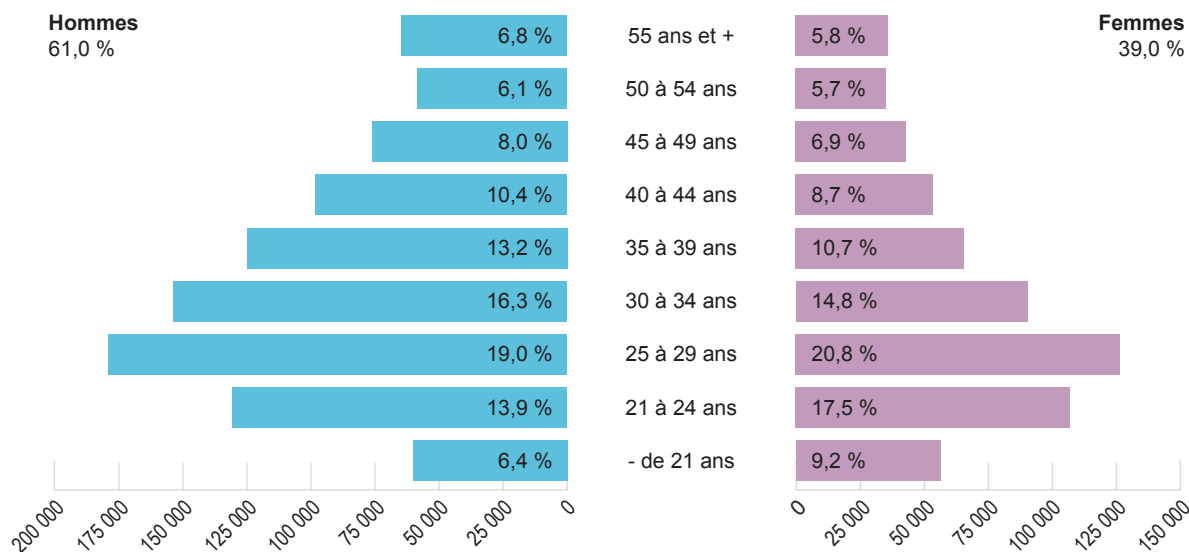
En milliers

Source : Urssaf

La grande majorité des secteurs voient leur nombre de DPAE en CDI diminuer. Cette baisse est uniquement liée au tertiaire (- 2,9 % sur un an). A contrario, la construction (+ 2,4 %) et l'industrie (+ 1,9 %) voient leur nombre d'embauche en CDI progresser.

Dans le détail, les baisses les plus notables, parmi les grands utilisateurs de CDI, sont notamment dues à une diminution dans les activités informatiques (- 17,4 % sur un an, principalement à Paris, en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise), et dans les activités de conseil (- 7,6 %, du fait de baisses marquées dans les Hauts-de-Seine et dans le Val-d'Oise). À l'inverse, les activités de soutien (+ 1,7 %) ont généré plus de CDI.

## Répartition des DPAE en CDI par sexe et âge

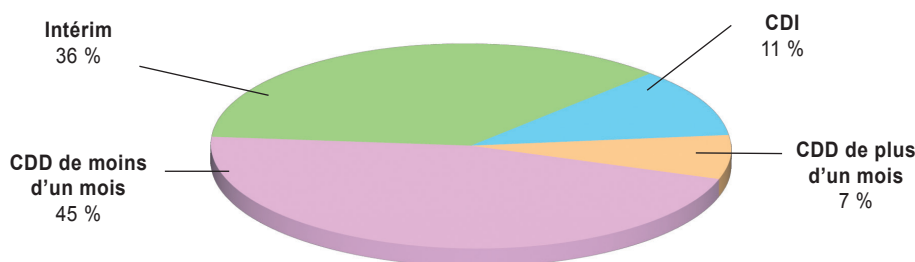


Source : Urssaf

Tout type de contrat considéré, les embauches par sexe se répartissent de façon assez stable dans le temps. En 2023, 57,3 % des DPAE correspondent à l'embauche de salariés masculins et 42,7 % de salariées féminines. La part des embauches féminines augmente cependant pour la cinquième année consécutive (+ 0,2 point en 2023).

Les tranches des 21-24 ans et des 25-29 ans concentrent près d'un tiers des DPAE. Cette prédominance est encore plus marquée dans les CDI, où l'âge médian des embauches s'établit à 32 ans (en hausse de deux ans). Pour ce type de contrat, les 25-29 ans représentent 19,0 % des embauches chez les hommes et 20,8 % des embauches chez les femmes. Les déclarations d'embauche des plus de 55 ans sont caractérisées par une part de DPAE plus importante en CDD (soit 12,3 % du total des DPAE) qu'en CDI (6,4 %).

## Répartition des DPAE par type de contrat



Source : Urssaf

La part des CDI dans le total des DPAE est de 11,4 % de l'ensemble des contrats. Elle est en baisse suite à la forte dynamique des contrats les plus précaires. Le nombre de DPAE en CDI s'élève à 1,560 million en 2023, soit le deuxième point le plus haut de la série.

Les CDD longs (contrats supérieurs à 1 mois) affichent une baisse de 1,3 % sur un an. Celle-ci est néanmoins à relativiser car le volume de cette année constitue le second total le plus important depuis le début de la série.

Le type de contrat le plus utilisé demeure le CDD de courte durée (contrat inférieur à 1 mois). Il représente plus de 6 millions de DPAE, soit 45,4 % de l'ensemble des DPAE, contre 44,1 % un an plus tôt. Les CDD de courte durée sont pour la troisième année de suite très dynamiques (+ 7,5 %). Le niveau observé en 2023 pour ce type de contrat est désormais supérieur à celui atteint en 2019 et dépasse pour la première fois les 6 millions de contrats.

L'intérim progresse quant à lui de 4,0 % sur un an. Le niveau de DPAE intérimaire est le plus important atteint depuis le début de la série.

# Les exonérations de cotisations

## Répartition et évolution des exonérations par département

	2022	2023	Poids département
Paris	1 958,9	2 191,6	29,6 %
Seine-et-Marne	676,1	747,7	10,1 %
Yvelines	551,9	602,0	8,1 %
Essonne	562,2	625,0	8,4 %
Hauts-de-Seine	931,8	1 031,4	13,9 %
Seine-Saint-Denis	835,7	925,5	12,5 %
Val-de-Marne	617,6	675,3	9,1 %
Val-d'Oise	551,4	613,6	8,3 %
<b>Île-de-France</b>	<b>6 685,6</b>	<b>7 412,2</b>	<b>100,0 %</b>

En millions d'€

Source : Urssaf

Le montant total des exonérations au titre de l'année 2023 s'élève à 7,412 milliards d'euros pour l'ensemble des départements d'Île-de-France, soit une augmentation de 10,9 % par rapport au montant de 2022.

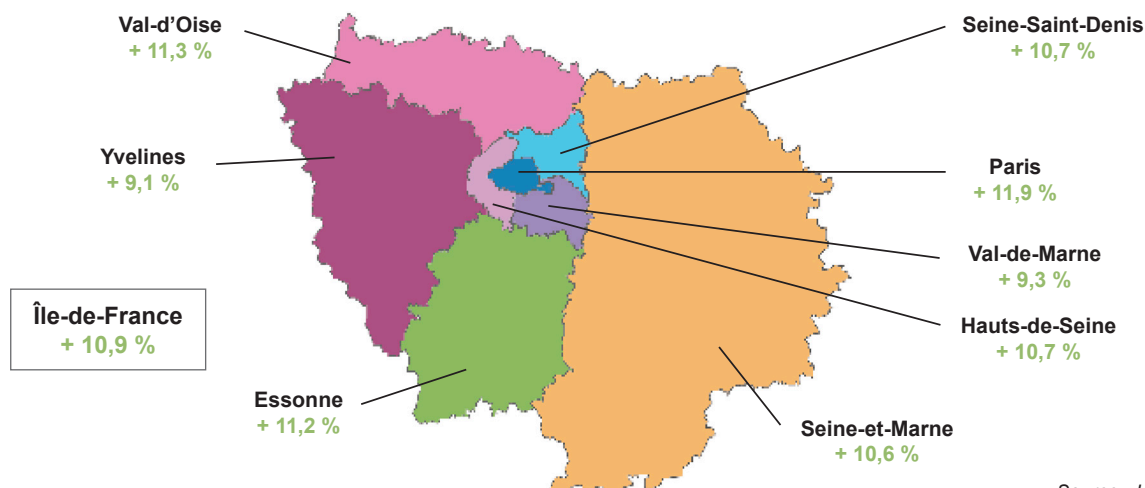
Le montant total exonéré représente 2,8 % de la totalité de l'assiette salariale calculée sur les secteurs privé et public de la région parisienne.

Cette hausse de 10,9 % par rapport à 2022, correspondant à un montant de 727 millions d'euros d'exonérations, s'explique par la dynamique des salaires et la hausse de l'emploi durant l'année 2023. En effet, en 2023, la masse salariale est très dynamique (+ 5,8 % sur un an cumulé), ce qui a eu pour conséquence d'augmenter l'assiette des exonérations.

Ainsi, les mesures générales d'encouragement à la création d'emplois (+ 701 millions d'euros par rapport à 2022), les mesures en faveur de l'emploi de publics particuliers (+ 38,2 millions d'euros), et enfin les mesures en faveur de secteurs particuliers (+ 1,8 million d'euros) affichent des hausses. Les mesures en faveur de l'emploi dans certaines zones géographiques (- 0,03 million d'euros) sont, elles, en légère baisse.

Logiquement, les exonérations de cotisations sociales sous conditions mises en œuvre pour permettre aux PME des secteurs les plus touchés de traverser la crise sanitaire n'avaient plus cours en 2023 (- 14,2 millions d'euros).

## Évolution annuelle des exonérations par département



Source : Urssaf

Tous les départements franciliens affichent une augmentation du montant total des exonérations. Ainsi, globalement, les exonérations au niveau départemental oscillent entre + 9,1 % et + 11,9 %.

Les montants associés à la principale mesure d'exonération, à savoir la réduction générale des cotisations patronales (anciennement réduction Fillon), atteignent 6,152 milliards d'euros, en hausse de 11,6 % en un an. Cette hausse s'explique par la forte progression du Smic et par le tassement de l'échelle des salaires qui fait entrer plus de salariés dans le dispositif. Le Smic a en effet été revalorisé deux fois en 2023 : au 1<sup>er</sup> janvier (+ 1,81 %) et au 1<sup>er</sup> mai (+ 2,22 %). La réduction générale reste prédominante puisque le montant exonéré représente 83,0 % du montant total des exonérations de cotisations.

Tous les départements d'Île-de-France voient leur réduction générale augmenter fortement, particulièrement Paris (+ 13,1 %) et le Val-d'Oise (+ 12,0 %).

Les montants associés aux exonérations sur les heures supplémentaires s'élèvent à 670 millions d'euros. La part de ces mesures représente 9,0 % du montant total exonéré en région parisienne en 2023.

L'exonération sur compte épargne-temps est en faible progression (+ 2,3 %) après une légère baisse en 2022. Avant ces deux exercices, elle avait progressé d'année en année depuis sa création. Cette exonération d'un montant de 41 millions n'est pas compensée par l'État.

Globalement, les mesures générales d'encouragement à la création d'emplois, à la RTT et au pouvoir d'achat représentent 92,9 % du montant total exonéré.

Les exonérations liées aux mesures en faveur de l'emploi de publics particuliers s'élèvent à 290 millions d'euros en 2023, en progression de 15,2 % par rapport à 2022. Les principales mesures associées à ce domaine concernent les contrats d'apprentissage. Elles s'élèvent à 254 millions d'euros, en augmentation de 18,5 % sur un an. Cette hausse est un peu plus élevée pour les contrats d'apprentissage secteur privé (+ 19,0 %) et s'explique par la troisième année pleine du plan « #1jeune1solution ». Ce plan renforce les incitations à l'embauche d'apprentis. Ces mesures sur les contrats d'apprentissage ne représentent que 3,4 % du montant total des exonérations de cotisations en Île-de-France.

Les montants des exonérations liées aux mesures en faveur de l'emploi dans certaines zones géographiques sont faibles, soit moins de 1,4 million d'euros, en baisse de 2,3 % par rapport à 2022. 72,8 % du montant relatif à ces exonérations concerne les zones franches urbaines. Contrairement aux années précédentes, le montant exonéré lié aux ZFU progresse cette année (+ 0,2 % en un an) malgré la nature dégressive de cette mesure et sa fin programmée au 31 décembre 2024.

Le montant total exonéré relatif aux mesures en faveur des services à la personne s'élève à 93 millions d'euros (+ 7,8 % sur un an). Dans le même temps, l'exonération pour les Jeunes entreprises innovantes (128 millions d'euros) est en diminution de 5,5 % en un an.

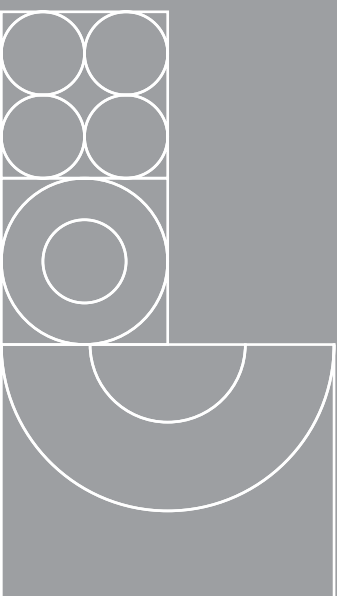
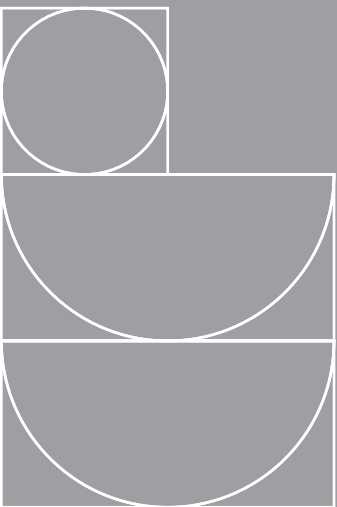
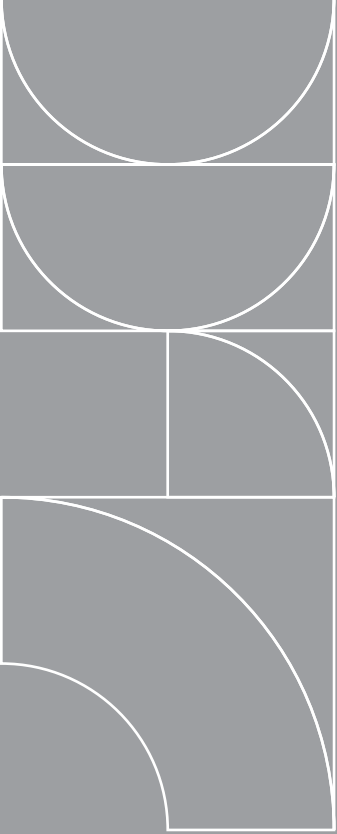
Pour cette dernière exonération, la diminution est importante en Seine-et-Marne (- 29,0 %) et dans les Yvelines (- 22,4 %) alors qu'à l'inverse, le montant augmente fortement dans le Val-d'Oise (+ 21,3 %) et en Essonne (+ 14,2 %). Ces fortes variations proviennent du nombre restreint d'entreprises utilisant cette exonération.

En 2023, 97,7 % du montant total des exonérations fait l'objet d'une compensation par l'État (en hausse de 0,1 point par rapport à 2022).

## Répartition des exonérations par mesure

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)	Évolution 2023/2022
Allègement général	6 152,2	+ 11,6 %
Réduction salariale heures supplémentaires	502,1	+ 6,1 %
Contrat d'apprentissage secteur privé	208,3	+ 19,0 %
Déduction patronale heures supplémentaires	167,5	+ 22,2 %
Jeunes entreprises innovantes	128,5	- 5,5 %
Aide à domicile	89,7	+ 8,0 %
Contrat d'apprentissage secteur public	45,5	+ 16,3 %
Exonération sur compte épargne temps	40,8	+ 2,3 %
Maîtres et documentalistes enseignants privé	18,8	+ 5,0 %
Exonération abondement forfait social	15,8	- 4,0 %
Somme des autres exonérations	43,0	- 18,7 %
<b>Total des exonérations</b>	<b>7 412,2</b>	<b>+ 10,9 %</b>

Source : Urssaf



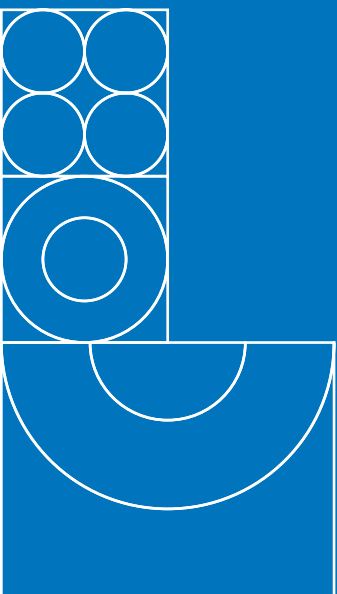
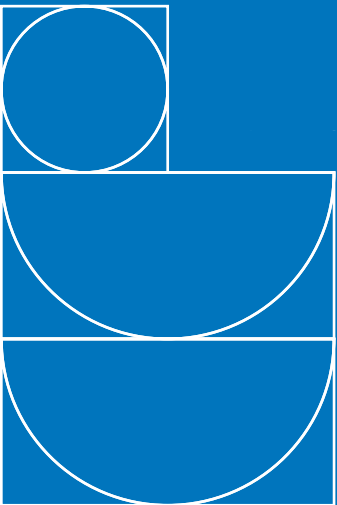
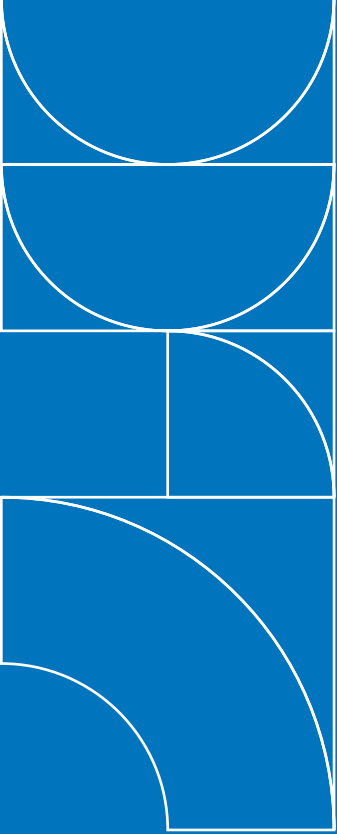


A woman with dark hair in a bun, wearing glasses and a black blazer over a white lace top, is seated at a desk. She is looking at a silver laptop. In the background, two other people are blurred, suggesting a meeting or office environment. The lighting is bright and natural, coming from windows.

# Chiffres départementaux

**Zoom sur  
les thèmes de l'emploi  
et des exonérations**

# Paris

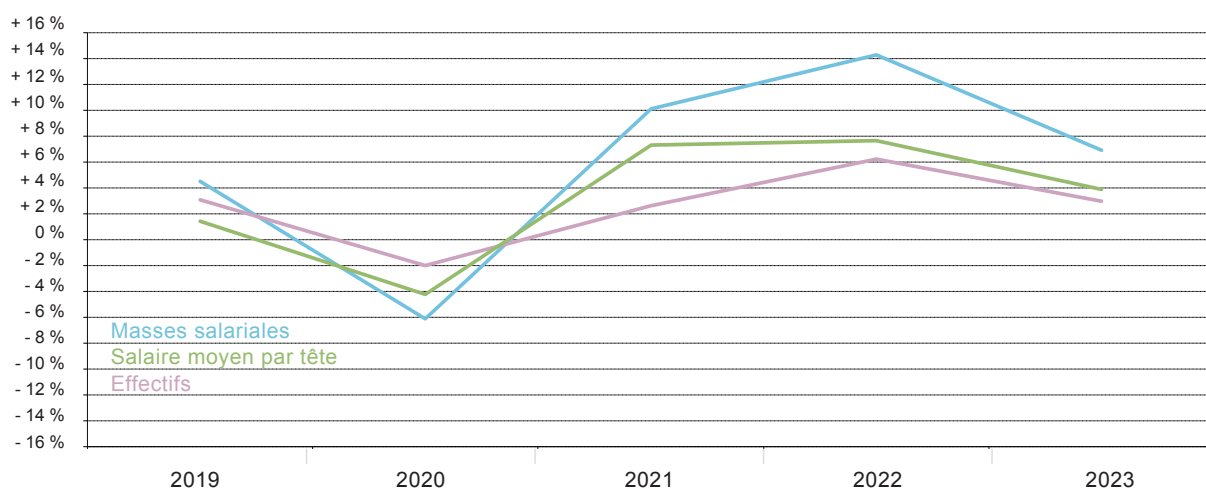


## Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2023	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2023/2018
		2019	2020	2021	2022	2023	
Masse salariale (en millions d'€)	81 181	+ 4,5 %	- 6,2 %	+ 10,1 %	+ 14,3 %	+ 6,9 %	+ 31,9 %
Effectifs salariés (en milliers)	1 628,8	+ 3,1 %	- 2,0 %	+ 2,6 %	+ 6,2 %	+ 2,9 %	+ 13,3 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	4 153	+ 1,4 %	- 4,2 %	+ 7,3 %	+ 7,6 %	+ 3,9 %	+ 16,4 %
Établissements	164 448	+ 1,4 %	- 0,0 %	+ 3,0 %	+ 1,4 %	- 0,3 %	+ 5,6 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

### Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

## Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2023	Évolution 2023/2022	2023	Évolution 2023/2022	2023	Évolution 2023/2022
BZ	Industries extractives	14	+ 7,7 %	1,2	+ 2,7 %	92	- 1,1 %
CA	Industries agro-alimentaires	1 580	+ 2,3 %	15,0	+ 7,4 %	450	+ 13,0 %
CB	Habillement, textile et cuir	736	- 7,0 %	10,4	+ 2,7 %	572	+ 9,8 %
CC	Bois et papier	265	- 5,7 %	1,9	- 2,3 %	84	+ 0,2 %
CD	Cokéfaction et raffinage		-	0,0	-	0	-
CE	Industrie chimique	150	+ 0,0 %	4,2	+ 5,6 %	329	+ 8,1 %
CF	Industrie pharmaceutique	28	- 3,4 %	2,2	+ 33,6 %	238	+ 57,6 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	84	- 1,2 %	1,2	- 3,0 %	80	+ 5,3 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	85	- 2,3 %	0,7	+ 1,2 %	40	+ 7,7 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	58	+ 11,5 %	0,8	- 2,3 %	53	+ 6,3 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	44	+ 2,3 %	0,5	+ 0,7 %	31	+ 8,7 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	43	+ 4,9 %	0,3	+ 4,3 %	16	+ 8,1 %
CL	Fabrication de matériels de transport	28	+ 21,7 %	0,8	+ 11,5 %	80	+ 7,5 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	915	- 0,4 %	7,8	+ 7,1 %	371	+ 10,6 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	127	+ 0,8 %	6,5	+ 3,0 %	455	+ 9,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	77	+ 0,0 %	1,7	+ 7,6 %	81	+ 10,8 %
FZ	Construction	7 070	- 0,5 %	40,5	+ 1,7 %	1 283	+ 3,9 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	24 686	- 1,3 %	187,5	+ 2,0 %	7 781	+ 7,0 %
HZ	Transports et entreposage	2 551	- 1,7 %	69,7	+ 0,5 %	2 922	+ 5,3 %
IZ	Hébergement et restauration	17 827	- 0,4 %	178,0	+ 4,7 %	4 993	+ 10,3 %
JA	Édition et audiovisuel	6 834	- 0,2 %	85,8	+ 2,2 %	5 199	+ 5,1 %
JB	Télécommunications	329	- 4,4 %	17,1	- 3,4 %	924	+ 0,4 %
JC	Activités informatiques	7 711	+ 4,2 %	123,2	+ 6,2 %	8 285	+ 9,7 %
KZ	Activités financières et d'assurance	8 515	+ 1,6 %	144,9	+ 2,8 %	13 350	+ 6,3 %
LZ	Activités immobilières	6 570	- 3,1 %	38,0	- 0,1 %	1 874	+ 2,3 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	22 885	+ 1,6 %	188,7	+ 4,6 %	12 473	+ 5,8 %
MB	Recherche et développement	552	+ 1,5 %	11,6	+ 4,7 %	709	+ 11,5 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	4 127	- 0,2 %	40,5	+ 4,2 %	2 467	+ 6,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	26 419	- 1,9 %	190,3	+ 1,4 %	6 955	+ 8,1 %
OZ	Administration publique	146	- 2,0 %	16,9	- 1,7 %	820	+ 3,0 %
PZ	Enseignement	3 072	- 2,2 %	43,5	+ 0,8 %	1 385	+ 3,0 %
QA	Activités pour la santé humaine	3 610	- 0,8 %	35,9	+ 2,5 %	1 363	+ 4,2 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	2 305	+ 1,2 %	59,9	+ 2,2 %	1 618	+ 7,6 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	4 109	+ 0,4 %	37,9	+ 3,4 %	1 504	+ 9,3 %
SZ	Autres activités de services	10 896	+ 0,3 %	63,4	+ 2,7 %	2 299	+ 5,9 %

Industrie		4 234	- 0,7 %	55,5	+ 5,6 %	2 975	+ 11,8 %
Construction		7 070	- 0,5 %	40,5	+ 1,7 %	1 283	+ 3,9 %
Tertiaire		153 144	- 0,3 %	1 532,8	+ 2,9 %	76 923	+ 6,8 %
Dont	Tertiaire hors intérim	152 548	- 0,3 %	1 486,0	+ 3,2 %	75 228	+ 6,9 %
	Intérim	596	- 0,7 %	46,8	- 5,8 %	1 695	+ 2,2 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

# Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

## Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2022	2023	Évolution 2023 / 2022
BZ	Industries extractives	0,1	0,1	- 23,3 %
CA	Industries agro-alimentaires	14,4	14,7	+ 2,1 %
CB	Habillement, textile et cuir	6,4	6,0	- 5,8 %
CC	Bois et papier	0,8	0,7	- 16,1 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	1,2	1,3	+ 8,2 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,4	0,5	+ 35,8 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,3	0,3	- 11,7 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,3	0,3	- 16,3 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,2	0,2	+ 5,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,1	0,2	+ 19,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,1	0,1	- 27,9 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,9	0,9	+ 1,4 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	3,7	3,7	- 2,2 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	1,6	1,7	+ 6,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,6	0,6	- 5,0 %
FZ	Construction	33,6	36,7	+ 9,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	148,1	144,2	- 2,6 %
HZ	Transports et entreposage	60,8	66,7	+ 9,7 %
IZ	Hébergement et restauration	751,1	818,8	+ 9,0 %
JA	Édition et audiovisuel	728,8	759,2	+ 4,2 %
JB	Télécommunications	4,1	4,9	+ 19,9 %
JC	Activités informatiques	52,9	45,9	- 13,3 %
KZ	Activités financières et d'assurance	43,3	39,7	- 8,4 %
LZ	Activités immobilières	23,8	20,1	- 15,7 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	120,0	116,1	- 3,2 %
MB	Recherche et développement	9,8	8,0	- 18,1 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	160,8	154,2	- 4,1 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	2 277,3	2 338,3	+ 2,7 %
OZ	Administration publique	15,3	16,2	+ 6,2 %
PZ	Enseignement	82,6	81,1	- 1,7 %
QA	Activités pour la santé humaine	144,8	163,5	+ 12,9 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	125,0	129,7	+ 3,7 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	457,1	478,5	+ 4,7 %
SZ	Autres activités de services	57,0	56,9	- 0,2 %
	Activités diverses et non classées	1,1	1,2	+ 8,3 %
<b>TOTAL</b>		<b>5 328,5</b>	<b>5 511,0</b>	<b>+ 3,4 %</b>
Industrie		31,1	31,0	- 0,3 %
Construction		33,6	36,7	+ 9,2 %
Tertiaire		5 263,8	5 443,3	+ 3,4 %
Dont	Tertiaire hors intérim	3 420,7	3 588,2	+ 4,9 %
	Intérim	1 843,1	1 855,1	+ 0,7 %

En milliers

Source : Urssaf

## Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2022	2023	Évolution 2023 / 2022
BZ	Industries extractives	0,1	0,1	- 25,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	8,9	9,1	+ 2,6 %
CB	Habillement, textile et cuir	2,9	2,5	- 13,0 %
CC	Bois et papier	0,4	0,4	- 11,7 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,7	0,8	+ 12,8 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,3	0,3	+ 36,4 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,2	0,2	- 10,6 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,2	0,2	- 7,3 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,2	0,2	+ 3,6 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,1	0,1	+ 26,8 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,1	0,1	- 39,0 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,5	0,6	+ 25,3 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	2,0	1,9	- 3,1 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	1,1	1,3	+ 15,0 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,4	0,4	- 1,2 %
FZ	Construction	22,7	24,4	+ 7,4 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	67,3	65,0	- 3,5 %
HZ	Transports et entreposage	25,1	27,2	+ 8,4 %
IZ	Hébergement et restauration	135,0	134,1	- 0,7 %
JA	Édition et audiovisuel	18,5	15,0	- 19,0 %
JB	Télécommunications	2,2	2,7	+ 24,0 %
JC	Activités informatiques	43,8	34,7	- 20,7 %
KZ	Activités financières et d'assurance	26,7	25,1	- 5,9 %
LZ	Activités immobilières	9,4	7,9	- 15,7 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	62,4	58,2	- 6,7 %
MB	Recherche et développement	2,1	2,0	- 0,7 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	12,2	9,9	- 18,5 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	49,9	50,5	+ 1,1 %
OZ	Administration publique	3,5	3,4	- 3,1 %
PZ	Enseignement	9,6	8,5	- 11,1 %
QA	Activités pour la santé humaine	11,4	10,7	- 5,4 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	17,2	16,9	- 1,8 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	7,8	7,8	+ 0,9 %
SZ	Autres activités de services	18,8	19,3	+ 2,7 %
	Activités diverses et non classées	0,4	0,4	+ 8,2 %
	<b>TOTAL</b>	<b>564,0</b>	<b>542,2</b>	<b>- 3,9 %</b>
	Industrie	18,1	18,3	+ 0,9 %
	Construction	22,7	24,4	+ 7,4 %
	Tertiaire	523,2	499,5	- 4,5 %

En milliers

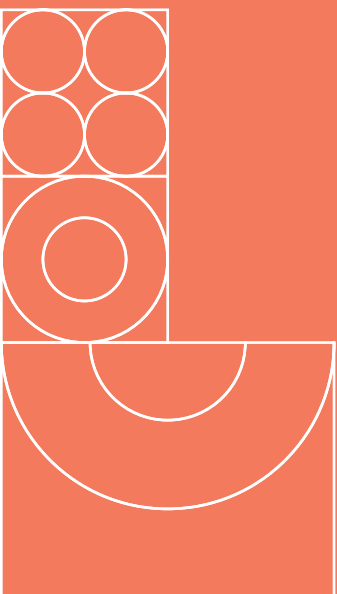
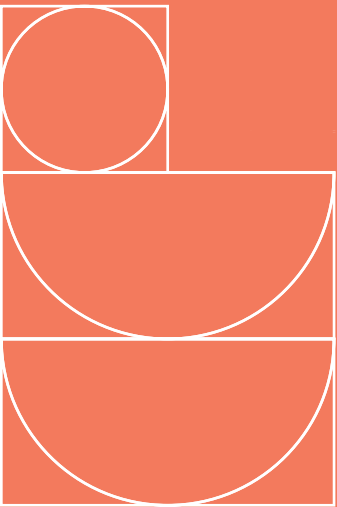
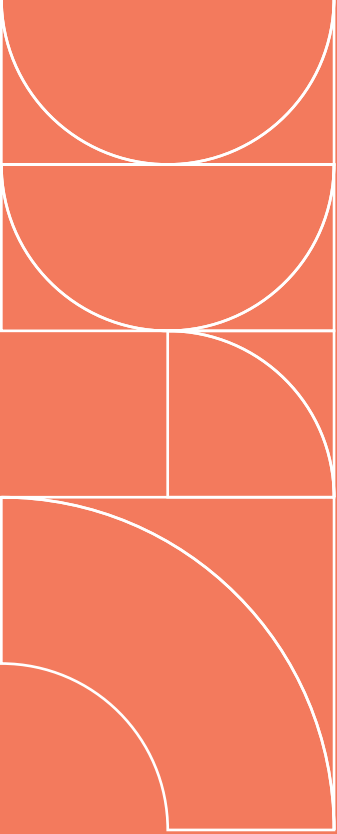
Source : Urssaf

## Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	1 734,9
Réduction salariale heures supplémentaires	173,8
Jeunes entreprises innovantes	79,3
Contrat d'apprentissage secteur privé	70,1
Déduction patronale heures supplémentaires	64,0
Aide à domicile	21,1
Contrat d'apprentissage secteur public	20,1
Exonération sur compte épargne temps	10,7
Maîtres et documentalistes enseignants privé	5,8
Exonérations armement maritime	2,1
Somme des autres exonérations	9,7
<b>Total des exonérations</b>	<b>2 191,6</b>

Source : Urssaf

# Seine-et-Marne





## Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2023	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2023/2018
		2019	2020	2021	2022	2023	
Masse salariale (en millions d'€)	13 185	+ 3,3 %	- 10,0 %	+ 7,6 %	+ 9,9 %	+ 5,9 %	+ 16,5 %
Effectifs salariés (en milliers)	404,1	+ 2,1 %	- 0,9 %	+ 1,4 %	+ 2,9 %	+ 1,2 %	+ 6,8 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	2 719	+ 1,2 %	- 9,2 %	+ 6,0 %	+ 6,8 %	+ 4,7 %	+ 9,0 %
Établissements	34 439	+ 2,1 %	+ 0,7 %	+ 4,3 %	+ 1,3 %	- 0,3 %	+ 8,4 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

### Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

## Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2023	Évolution 2023/2022	2023	Évolution 2023/2022	2023	Évolution 2023/2022
BZ	Industries extractives	43	+ 7,5 %	0,5	+ 5,8 %	25	+ 11,8 %
CA	Industries agro-alimentaires	640	+ 0,8 %	5,8	+ 0,4 %	159	+ 4,1 %
CB	Habillement, textile et cuir	49	+ 8,9 %	0,8	+ 21,0 %	26	+ 20,2 %
CC	Bois et papier	160	- 4,2 %	2,2	- 3,7 %	85	- 1,2 %
CD	Cokéfaction et raffinage	2	+ 0,0 %	0,5	- 2,3 %	27	+ 4,5 %
CE	Industrie chimique	55	- 1,8 %	2,1	+ 2,1 %	93	+ 6,7 %
CF	Industrie pharmaceutique	11	+ 0,0 %	0,4	+ 6,2 %	18	+ 7,3 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	174	- 2,8 %	4,2	- 2,8 %	173	- 0,1 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	325	+ 0,9 %	5,9	+ 0,6 %	229	+ 4,6 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	52	+ 4,0 %	1,5	- 1,2 %	65	- 1,1 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	44	+ 2,3 %	1,5	- 2,7 %	78	+ 22,8 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	121	- 0,8 %	2,9	+ 1,1 %	117	+ 3,6 %
CL	Fabrication de matériels de transport	43	+ 0,0 %	6,1	+ 5,9 %	326	+ 11,2 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	455	- 0,9 %	7,2	+ 0,9 %	325	+ 4,9 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	27	- 3,6 %	2,6	- 0,3 %	153	+ 6,5 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	166	+ 1,8 %	4,0	+ 2,5 %	136	+ 5,8 %
FZ	Construction	5 822	- 0,3 %	46,8	+ 0,8 %	1 442	+ 4,0 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	7 688	- 1,1 %	79,0	+ 0,5 %	2 677	+ 4,4 %
HZ	Transports et entreposage	1 789	- 0,2 %	47,3	+ 1,6 %	1 579	+ 9,1 %
IZ	Hébergement et restauration	2 894	+ 0,7 %	25,5	+ 3,4 %	575	+ 9,3 %
JA	Édition et audiovisuel	179	- 9,6 %	1,7	+ 5,1 %	76	- 3,3 %
JB	Télécommunications	95	+ 2,2 %	1,4	- 6,1 %	51	- 0,6 %
JC	Activités informatiques	729	+ 4,9 %	3,0	- 0,3 %	116	+ 4,5 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1 419	+ 0,0 %	7,7	+ 1,0 %	364	+ 3,6 %
LZ	Activités immobilières	848	- 5,6 %	4,5	- 6,9 %	153	- 7,7 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	2 305	+ 0,6 %	14,0	+ 5,3 %	574	+ 9,4 %
MB	Recherche et développement	23	+ 0,0 %	1,1	+ 0,9 %	55	+ 12,6 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	510	+ 0,8 %	2,6	+ 0,2 %	81	+ 3,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	2 180	- 0,1 %	51,5	- 1,2 %	1 323	+ 4,4 %
OZ	Administration publique	34	+ 3,0 %	3,1	- 1,4 %	108	+ 2,4 %
PZ	Enseignement	644	+ 1,1 %	5,2	+ 2,4 %	176	+ 5,9 %
QA	Activités pour la santé humaine	1 084	+ 0,5 %	9,7	+ 0,6 %	358	+ 7,8 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	809	+ 2,7 %	21,6	+ 1,1 %	577	+ 6,4 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1 252	+ 1,6 %	22,7	+ 7,2 %	709	+ 13,0 %
SZ	Autres activités de services	1 768	- 1,9 %	7,3	+ 1,5 %	158	+ 5,5 %

Industrie		2 367	+ 0,1 %	48,3	+ 1,2 %	2 035	+ 5,9 %
Construction		5 822	- 0,3 %	46,8	+ 0,8 %	1 442	+ 4,0 %
Tertiaire		26 250	- 0,3 %	309,0	+ 1,2 %	9 708	+ 6,3 %
Dont	Tertiaire hors intérim	26 028	- 0,3 %	292,3	+ 1,4 %	9 229	+ 6,4 %
	Intérim	222	+ 0,9 %	16,7	- 1,4 %	479	+ 4,0 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

# Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

## Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2022	2023	Évolution 2023 / 2022
BZ	Industries extractives	0,1	0,1	+ 47,9 %
CA	Industries agro-alimentaires	4,1	4,2	+ 4,1 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,2	0,3	+ 21,0 %
CC	Bois et papier	0,8	0,8	- 10,1 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	+ 15,7 %
CE	Industrie chimique	0,3	0,5	+ 50,6 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,1	+ 12,0 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	1,2	1,0	- 20,4 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1,4	1,3	- 2,1 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,3	0,3	- 1,0 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,3	0,3	- 10,3 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,7	0,7	- 8,2 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1,1	1,2	+ 17,4 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	2,0	1,9	- 8,4 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,4	0,4	+ 13,4 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,8	1,6	- 10,1 %
FZ	Construction	23,5	25,0	+ 6,5 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	50,3	47,9	- 4,8 %
HZ	Transports et entreposage	26,3	22,7	- 13,7 %
IZ	Hébergement et restauration	67,3	67,9	+ 0,8 %
JA	Édition et audiovisuel	3,9	4,3	+ 9,2 %
JB	Télécommunications	0,5	0,4	- 27,6 %
JC	Activités informatiques	1,3	1,0	- 25,0 %
KZ	Activités financières et d'assurance	2,1	2,0	- 2,4 %
LZ	Activités immobilières	2,6	2,3	- 8,5 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	6,8	5,9	- 12,2 %
MB	Recherche et développement	0,2	0,2	- 12,7 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	11,2	13,7	+ 21,7 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	640,4	626,3	- 2,2 %
OZ	Administration publique	12,8	12,8	+ 0,1 %
PZ	Enseignement	5,9	5,5	- 7,3 %
QA	Activités pour la santé humaine	65,3	77,7	+ 18,9 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	83,8	86,1	+ 2,7 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	58,5	60,5	+ 3,3 %
SZ	Autres activités de services	7,2	7,2	- 0,1 %
	Activités diverses et non classées	0,3	0,2	- 45,4 %
	<b>TOTAL</b>	<b>1 085,0</b>	<b>1 084,0</b>	<b>- 0,1 %</b>
	Industrie	14,8	14,6	- 1,1 %
	Construction	23,5	25,0	+ 6,5 %
	Tertiaire	1 046,7	1 044,4	- 0,2 %
Dont	Tertiaire hors intérim	469,2	488,0	+ 4,0 %
	Intérim	577,5	556,5	- 3,6 %

En milliers

Source : Urssaf

## Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2022	2023	Évolution 2023 / 2022
BZ	Industries extractives	0,0	0,1	+ 52,1 %
CA	Industries agro-alimentaires	2,0	2,1	+ 3,3 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,1	0,1	+ 14,7 %
CC	Bois et papier	0,3	0,2	- 17,6 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	+ 21,1 %
CE	Industrie chimique	0,2	0,3	+ 60,8 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,1	+ 14,9 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,4	0,5	+ 13,1 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,9	0,9	- 1,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,2	0,2	- 4,3 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,2	0,2	- 16,3 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,5	0,4	- 11,2 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,8	1,0	+ 23,7 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,3	1,2	- 8,4 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,2	0,2	+ 18,8 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,4	1,2	- 12,4 %
FZ	Construction	14,8	16,4	+ 10,6 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	22,4	22,9	+ 2,2 %
HZ	Transports et entreposage	13,3	13,0	- 2,6 %
IZ	Hébergement et restauration	20,0	19,0	- 5,0 %
JA	Édition et audiovisuel	0,4	0,3	- 30,2 %
JB	Télécommunications	0,3	0,2	- 20,8 %
JC	Activités informatiques	0,8	0,7	- 19,8 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1,2	1,2	+ 0,7 %
LZ	Activités immobilières	1,1	0,8	- 23,9 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	3,7	3,5	- 6,1 %
MB	Recherche et développement	0,1	0,1	+ 0,0 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	0,7	0,7	+ 8,4 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	11,1	11,1	+ 0,2 %
OZ	Administration publique	0,9	0,8	- 12,6 %
PZ	Enseignement	1,2	1,0	- 15,9 %
QA	Activités pour la santé humaine	2,3	2,5	+ 8,2 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	5,6	5,5	- 1,4 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	3,9	4,5	+ 15,4 %
SZ	Autres activités de services	2,1	2,2	+ 4,8 %
	Activités diverses et non classées	0,1	0,0	- 71,1 %
	<b>TOTAL</b>	<b>114,5</b>	<b>115,0</b>	<b>+ 0,5 %</b>
	Industrie	8,5	8,6	+ 0,8 %
	Construction	14,8	16,4	+ 10,6 %
	Tertiaire	91,2	90,0	- 1,2 %

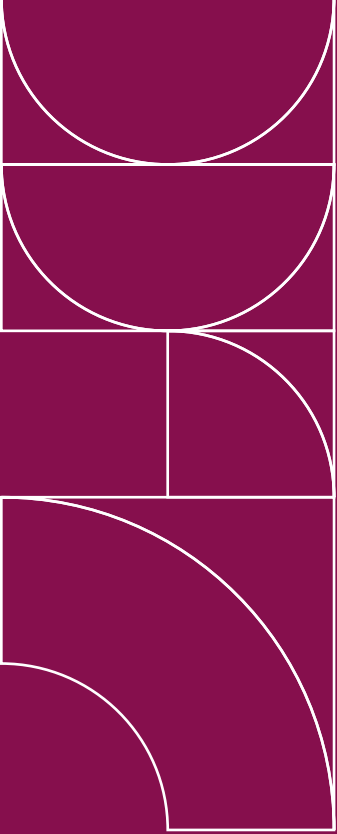
En milliers

Source : Urssaf

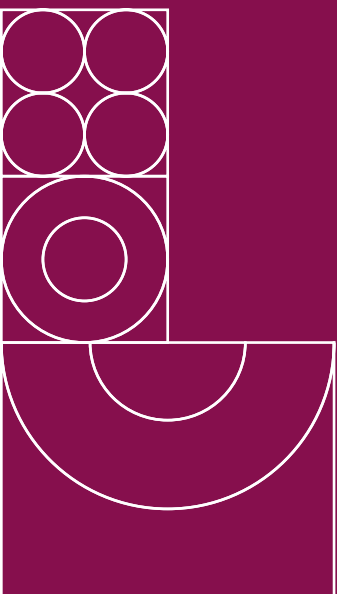
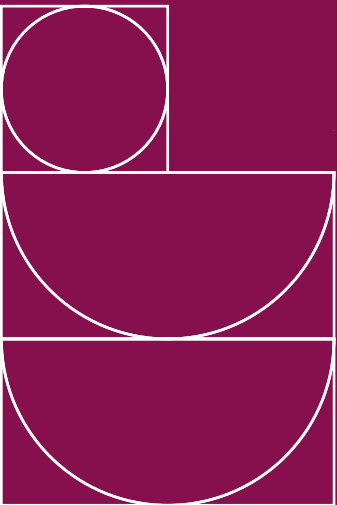
## Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	651,2
Réduction salariale heures supplémentaires	48,3
Déduction patronale heures supplémentaires	16,8
Contrat d'apprentissage secteur privé	13,1
Aide à domicile	10,8
Contrat d'apprentissage secteur public	1,9
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	1,6
Jeunes entreprises innovantes	1,0
Exonération sur compte épargne temps	0,9
Maîtres et documentalistes enseignants privé	0,4
Somme des autres exonérations	1,7
<b>Total des exonérations</b>	<b>747,7</b>

Source : Urssaf



# Yvelines

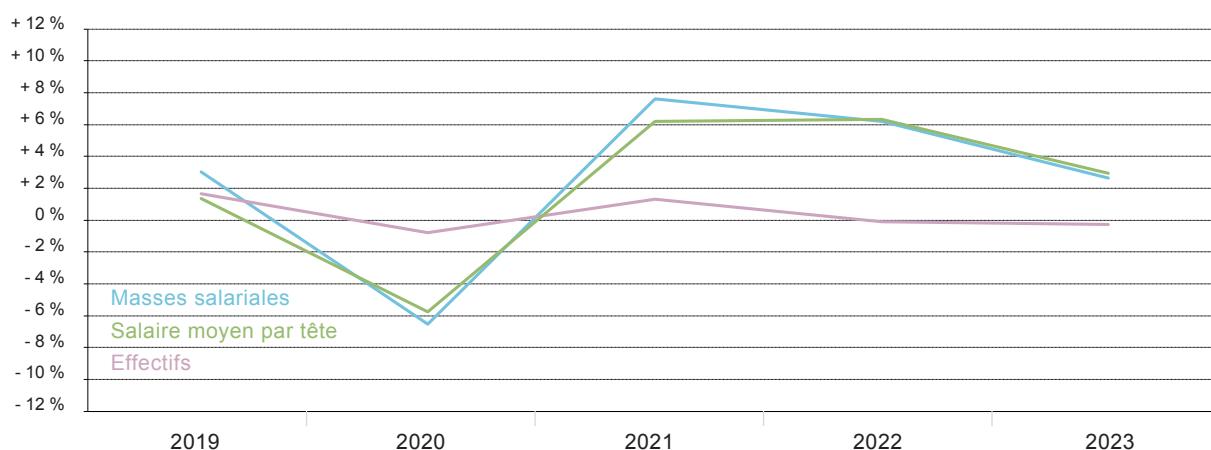


## Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2023	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2023/2018
		2019	2020	2021	2022	2023	
Masse salariale (en millions d'€)	17 315	+ 3,0 %	- 6,5 %	+ 7,6 %	+ 6,2 %	+ 2,6 %	+ 12,9 %
Effectifs salariés (en milliers)	417,7	+ 1,7 %	- 0,8 %	+ 1,3 %	- 0,1 %	- 0,3 %	+ 1,8 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	3 454	+ 1,4 %	- 5,8 %	+ 6,2 %	+ 6,3 %	+ 2,9 %	+ 11,0 %
Établissements	35 293	+ 2,3 %	+ 1,4 %	+ 3,3 %	+ 0,8 %	- 0,8 %	+ 7,1 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

### Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

## Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2023	Évolution 2023/2022	2023	Évolution 2023/2022	2023	Évolution 2023/2022
BZ	Industries extractives	10	- 9,1 %	0,1	- 38,4 %	4	- 60,9 %
CA	Industries agro-alimentaires	611	+ 0,5 %	5,1	+ 1,1 %	125	+ 4,8 %
CB	Habillement, textile et cuir	34	- 10,5 %	0,2	+ 11,9 %	7	+ 36,7 %
CC	Bois et papier	79	- 8,1 %	0,6	- 13,5 %	24	- 8,2 %
CD	Cokéfaction et raffinage		-	0,0	-	0	-
CE	Industrie chimique	33	- 5,7 %	1,7	- 2,9 %	91	+ 3,0 %
CF	Industrie pharmaceutique	10	+ 11,1 %	0,7	+ 4,0 %	39	+ 14,8 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	91	+ 0,0 %	2,0	- 1,8 %	91	+ 2,1 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	190	- 3,1 %	3,5	- 1,1 %	155	+ 2,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	78	- 1,3 %	9,6	+ 2,2 %	655	+ 4,3 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	45	+ 12,5 %	1,3	+ 27,1 %	76	+ 28,8 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	66	+ 0,0 %	3,8	+ 4,0 %	244	+ 8,3 %
CL	Fabrication de matériels de transport	61	+ 1,7 %	30,6	- 4,0 %	2 032	- 2,1 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	312	+ 1,6 %	6,5	+ 9,6 %	321	+ 18,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	32	+ 14,3 %	2,3	+ 0,3 %	123	+ 7,9 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	109	+ 4,8 %	4,0	+ 4,6 %	151	+ 9,0 %
FZ	Construction	4 240	- 1,3 %	41,8	- 1,1 %	1 567	+ 1,6 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	7 396	- 1,6 %	70,3	- 1,4 %	2 703	+ 2,5 %
HZ	Transports et entreposage	1 091	- 1,5 %	19,7	- 1,0 %	640	+ 3,2 %
IZ	Hébergement et restauration	3 059	- 0,8 %	25,1	+ 1,2 %	631	+ 7,0 %
JA	Édition et audiovisuel	350	- 5,4 %	6,2	+ 2,1 %	385	+ 6,4 %
JB	Télécommunications	78	- 8,2 %	2,6	- 0,1 %	134	+ 2,3 %
JC	Activités informatiques	1 389	+ 3,7 %	9,1	- 2,2 %	463	+ 0,2 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1 560	- 1,1 %	13,3	+ 1,6 %	683	+ 5,1 %
LZ	Activités immobilières	1 104	- 5,3 %	5,2	- 5,0 %	185	- 6,1 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	3 757	- 0,3 %	36,8	+ 0,1 %	1 915	+ 2,3 %
MB	Recherche et développement	53	- 7,0 %	1,8	- 11,5 %	120	- 8,7 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	591	+ 0,0 %	8,2	- 4,6 %	367	- 4,3 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	2 478	- 2,0 %	42,3	+ 0,2 %	1 195	+ 5,8 %
OZ	Administration publique	26	- 7,1 %	2,9	- 1,6 %	106	+ 2,0 %
PZ	Enseignement	800	- 0,9 %	9,4	+ 2,1 %	275	+ 6,3 %
QA	Activités pour la santé humaine	1 179	+ 0,9 %	9,7	+ 0,3 %	355	+ 6,8 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 064	+ 3,9 %	24,8	+ 1,4 %	592	+ 6,8 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1 211	+ 0,4 %	6,5	+ 2,1 %	639	- 5,5 %
SZ	Autres activités de services	2 106	- 0,5 %	10,0	+ 2,2 %	219	+ 8,2 %

Industrie		1 761	+ 0,2 %	72,0	- 0,1 %	4 140	+ 2,6 %
Construction		4 240	- 1,3 %	41,8	- 1,1 %	1 567	+ 1,6 %
Tertiaire		29 292	- 0,8 %	304,0	- 0,2 %	11 608	+ 2,8 %
Dont	Tertiaire hors intérim	29 170	- 0,8 %	296,3	- 0,1 %	11 373	+ 2,8 %
	Intérim	122	+ 0,8 %	7,6	- 4,2 %	235	- 0,4 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)



# Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

## Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2022	2023	Évolution 2023 / 2022
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	- 13,3 %
CA	Industries agro-alimentaires	4,3	4,1	- 4,3 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,1	0,1	- 23,0 %
CC	Bois et papier	0,2	0,2	- 2,4 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,4	0,3	- 13,3 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,1	+ 4,2 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,5	0,4	- 26,1 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,9	0,9	+ 1,8 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	1,6	1,6	+ 1,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,3	0,4	+ 28,3 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,6	0,7	+ 20,7 %
CL	Fabrication de matériels de transport	2,5	2,8	+ 11,0 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,7	1,7	+ 0,5 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,3	0,4	+ 7,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,8	2,0	+ 6,2 %
FZ	Construction	17,3	17,7	+ 2,6 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	45,7	42,7	- 6,6 %
HZ	Transports et entreposage	10,9	9,9	- 9,2 %
IZ	Hébergement et restauration	60,2	76,1	+ 26,4 %
JA	Édition et audiovisuel	13,8	18,8	+ 36,0 %
JB	Télécommunications	0,5	0,5	- 12,4 %
JC	Activités informatiques	3,7	3,5	- 4,0 %
KZ	Activités financières et d'assurance	3,6	3,7	+ 3,1 %
LZ	Activités immobilières	2,9	2,8	- 5,0 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	15,6	14,7	- 5,8 %
MB	Recherche et développement	1,1	1,0	- 12,2 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	13,2	16,4	+ 23,8 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	332,4	334,9	+ 0,7 %
OZ	Administration publique	14,1	14,1	- 0,4 %
PZ	Enseignement	13,3	12,5	- 6,0 %
QA	Activités pour la santé humaine	54,2	67,4	+ 24,2 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	104,3	106,5	+ 2,1 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	47,5	51,9	+ 9,1 %
SZ	Autres activités de services	10,0	10,1	+ 1,2 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	+ 5,3 %
<b>TOTAL</b>		<b>780,0</b>	<b>820,8</b>	<b>+ 5,2 %</b>
Industrie		15,4	15,7	+ 1,9 %
Construction		17,3	17,7	+ 2,6 %
Tertiaire		747,3	787,3	+ 5,4 %
Dont	Tertiaire hors intérim	476,1	513,2	+ 7,8 %
	Intérim	271,1	274,1	+ 1,1 %

En milliers

Source : Urssaf

## Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2022	2023	Évolution 2023 / 2022
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	- 7,7 %
CA	Industries agro-alimentaires	2,5	2,4	- 2,2 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,1	0,1	- 19,7 %
CC	Bois et papier	0,1	0,1	- 10,3 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,2	0,2	- 31,3 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,1	+ 2,7 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,3	0,2	- 28,3 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,5	0,5	+ 2,1 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	1,2	1,2	+ 3,6 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,2	0,3	+ 31,1 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,4	0,5	+ 20,5 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1,5	1,8	+ 22,6 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,2	1,1	- 2,9 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,2	0,2	- 11,0 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,8	0,8	+ 0,8 %
FZ	Construction	11,1	11,7	+ 5,4 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	21,0	21,0	- 0,0 %
HZ	Transports et entreposage	4,8	4,8	+ 0,6 %
IZ	Hébergement et restauration	17,0	16,5	- 2,7 %
JA	Édition et audiovisuel	0,9	0,9	+ 1,7 %
JB	Télécommunications	0,4	0,3	- 9,7 %
JC	Activités informatiques	2,7	2,5	- 6,8 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1,8	1,9	+ 4,7 %
LZ	Activités immobilières	1,4	1,1	- 18,5 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	10,2	9,5	- 6,7 %
MB	Recherche et développement	0,3	0,3	- 22,5 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1,3	1,5	+ 19,2 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	11,0	11,4	+ 3,4 %
OZ	Administration publique	0,8	0,7	- 20,1 %
PZ	Enseignement	1,5	1,5	+ 0,7 %
QA	Activités pour la santé humaine	2,6	2,8	+ 6,6 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	7,2	7,2	+ 1,0 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1,5	1,5	+ 0,5 %
SZ	Autres activités de services	2,7	2,6	- 3,3 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	- 8,3 %
	<b>TOTAL</b>	<b>109,4</b>	<b>109,3</b>	<b>- 0,1 %</b>
	Industrie	9,3	9,6	+ 2,7 %
	Construction	11,1	11,7	+ 5,4 %
	Tertiaire	89,0	88,1	- 1,1 %

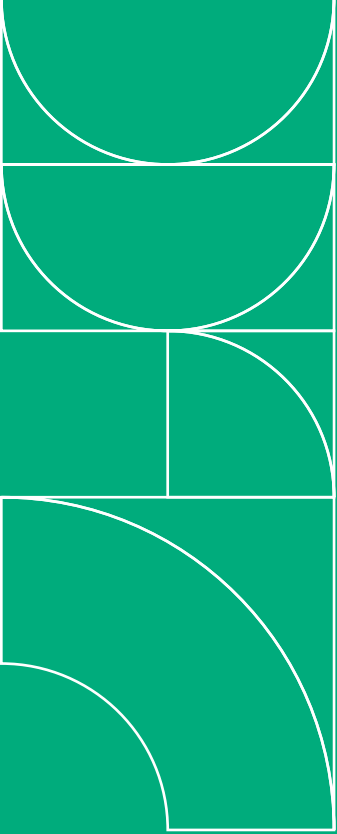
En milliers

Source : Urssaf

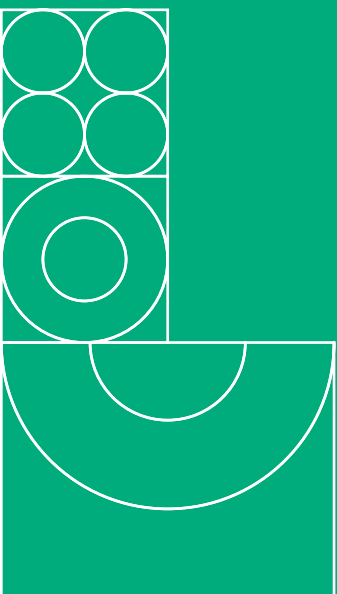
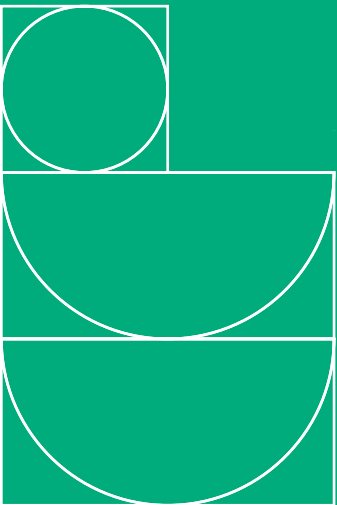
## Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	496,5
Réduction salariale heures supplémentaires	38,2
Contrat d'apprentissage secteur privé	17,0
Déduction patronale heures supplémentaires	12,4
Aide à domicile	9,1
Maîtres et documentalistes enseignants privé	8,2
Contrat d'apprentissage secteur public	6,1
Jeunes entreprises innovantes	4,1
Exonération abondement forfait social	3,7
Exonération sur compte épargne temps	3,5
Somme des autres exonérations	3,0
<b>Total des exonérations</b>	<b>602,0</b>

Source : Urssaf



# Essonne

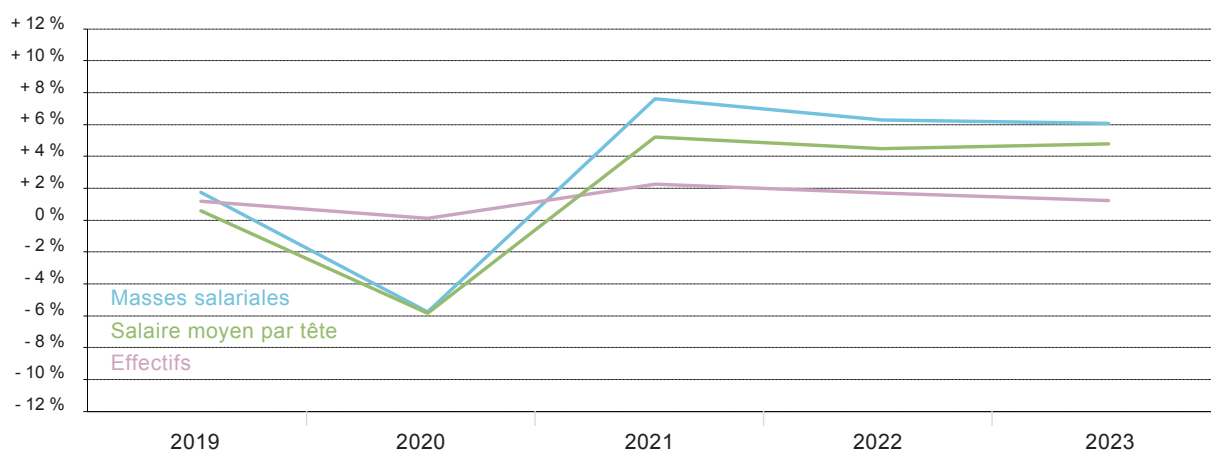


## Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2023	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2023/2018
		2019	2020	2021	2022	2023	
Masse salariale (en millions d'€)	14 465	+ 1,8 %	- 5,8 %	+ 7,6 %	+ 6,3 %	+ 6,0 %	+ 16,3 %
Effectifs salariés (en milliers)	381,6	+ 1,2 %	+ 0,1 %	+ 2,3 %	+ 1,7 %	+ 1,2 %	+ 6,6 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	3 159	+ 0,6 %	- 5,9 %	+ 5,2 %	+ 4,5 %	+ 4,8 %	+ 9,1 %
Établissements	30 341	+ 2,4 %	+ 1,1 %	+ 4,1 %	+ 1,3 %	- 0,5 %	+ 8,6 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

### Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

## Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2023	Évolution 2023/2022	2023	Évolution 2023/2022	2023	Évolution 2023/2022
BZ	Industries extractives	8	+ 0,0 %	0,1	- 6,1 %	5	- 6,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	517	+ 3,0 %	5,2	+ 3,6 %	165	+ 7,8 %
CB	Habillement, textile et cuir	26	- 7,1 %	0,2	- 19,9 %	7	- 8,7 %
CC	Bois et papier	137	- 2,1 %	1,9	- 2,3 %	73	+ 1,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage		*	0,0	*	0	*
CE	Industrie chimique	36	+ 0,0 %	1,5	- 0,9 %	84	+ 3,6 %
CF	Industrie pharmaceutique	10	+ 11,1 %	1,5	+ 4,4 %	79	+ 6,5 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	90	+ 1,1 %	2,3	- 0,2 %	96	+ 3,1 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	172	- 2,3 %	2,4	+ 0,2 %	95	+ 4,2 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	105	- 3,7 %	11,4	+ 6,2 %	702	+ 9,6 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	33	- 5,7 %	1,3	- 2,4 %	67	+ 2,1 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	71	- 6,6 %	1,4	- 3,5 %	66	+ 3,3 %
CL	Fabrication de matériels de transport	27	- 10,0 %	4,8	+ 4,0 %	276	+ 8,7 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	293	- 1,3 %	3,8	- 3,7 %	176	- 0,6 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	20	+ 5,3 %	1,8	+ 1,6 %	112	+ 8,1 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	131	- 0,8 %	3,4	+ 0,5 %	123	+ 3,2 %
FZ	Construction	5 025	- 1,0 %	41,7	+ 1,4 %	1 306	+ 4,3 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 402	- 1,2 %	68,2	+ 0,7 %	2 591	+ 5,1 %
HZ	Transports et entreposage	1 550	- 2,2 %	38,1	+ 0,3 %	1 220	+ 3,2 %
IZ	Hébergement et restauration	2 295	- 0,9 %	16,8	+ 1,2 %	368	+ 6,9 %
JA	Édition et audiovisuel	248	- 1,6 %	1,9	- 0,0 %	108	+ 6,7 %
JB	Télécommunications	64	+ 0,0 %	3,9	- 7,2 %	278	- 8,1 %
JC	Activités informatiques	907	- 0,7 %	9,9	+ 3,6 %	754	+ 11,5 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1 177	+ 0,0 %	8,7	- 0,5 %	434	+ 3,3 %
LZ	Activités immobilières	754	- 5,3 %	3,6	- 4,8 %	129	- 2,7 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	2 299	+ 2,5 %	22,0	+ 2,5 %	1 130	+ 8,8 %
MB	Recherche et développement	144	- 0,7 %	15,5	+ 5,2 %	931	+ 11,8 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	438	- 8,2 %	2,7	+ 1,9 %	101	+ 9,3 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	2 111	+ 1,0 %	53,5	+ 0,8 %	1 486	+ 6,4 %
OZ	Administration publique	27	+ 0,0 %	2,2	- 3,9 %	77	- 0,0 %
PZ	Enseignement	554	- 2,1 %	4,9	+ 0,2 %	127	+ 6,0 %
QA	Activités pour la santé humaine	989	+ 1,4 %	10,4	+ 1,8 %	387	+ 8,3 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	792	+ 3,8 %	20,6	+ 2,8 %	566	+ 8,3 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1 113	+ 0,1 %	6,1	+ 1,5 %	163	+ 6,6 %
SZ	Autres activités de services	1 776	+ 1,7 %	7,8	+ 1,2 %	183	+ 6,1 %

Industrie		1 676	- 0,6 %	42,9	+ 1,9 %	2 127	+ 6,2 %
Construction		5 025	- 1,0 %	41,7	+ 1,4 %	1 306	+ 4,3 %
Tertiaire		23 640	- 0,4 %	296,9	+ 1,1 %	11 031	+ 6,2 %
Dont	Tertiaire hors intérim	23 497	- 0,4 %	285,6	+ 1,2 %	10 705	+ 6,3 %
	Intérim	143	+ 6,7 %	11,3	- 0,4 %	327	+ 3,5 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

# Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

## Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2022	2023	Évolution 2023 / 2022
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	- 18,7 %
CA	Industries agro-alimentaires	3,5	3,7	+ 6,1 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,1	0,1	+ 15,2 %
CC	Bois et papier	0,5	0,5	- 4,2 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	*
CE	Industrie chimique	0,4	0,3	- 20,9 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,3	0,3	- 1,5 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,4	0,5	+ 25,0 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,6	0,6	+ 3,1 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	2,1	2,2	+ 2,1 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,2	0,2	- 2,9 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,3	0,4	+ 6,4 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,9	0,9	- 4,0 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,1	1,3	+ 17,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,1	0,2	+ 18,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,6	1,8	+ 14,1 %
FZ	Construction	22,1	23,3	+ 5,3 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	37,8	35,9	- 4,9 %
HZ	Transports et entreposage	23,3	21,1	- 9,4 %
IZ	Hébergement et restauration	37,3	44,6	+ 19,5 %
JA	Édition et audiovisuel	7,8	6,7	- 14,3 %
JB	Télécommunications	0,4	0,4	+ 2,4 %
JC	Activités informatiques	2,6	2,5	- 6,4 %
KZ	Activités financières et d'assurance	2,2	2,1	- 5,0 %
LZ	Activités immobilières	1,7	1,4	- 17,5 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	8,0	7,8	- 2,2 %
MB	Recherche et développement	3,3	3,3	+ 1,3 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1,5	1,4	- 4,8 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	449,5	434,9	- 3,3 %
OZ	Administration publique	15,1	15,1	- 0,4 %
PZ	Enseignement	8,1	7,1	- 12,3 %
QA	Activités pour la santé humaine	72,6	77,8	+ 7,3 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	73,7	77,1	+ 4,6 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	72,3	78,7	+ 8,8 %
SZ	Autres activités de services	7,0	6,9	- 1,3 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	+ 0,5 %
<b>TOTAL</b>		<b>858,6</b>	<b>861,0</b>	<b>+ 0,3 %</b>
Industrie		12,2	12,9	+ 5,6 %
Construction		22,1	23,3	+ 5,3 %
Tertiaire		824,3	824,8	+ 0,1 %
Dont	Tertiaire hors intérim	458,4	475,8	+ 3,8 %
	Intérim	365,8	349,0	- 4,6 %

En milliers

Source : Urssaf

## Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2022	2023	Évolution 2023 / 2022
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	- 17,6 %
CA	Industries agro-alimentaires	2,1	2,2	+ 4,3 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,0	0,0	+ 48,3 %
CC	Bois et papier	0,3	0,3	- 0,9 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,2	0,2	- 27,3 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,2	0,2	+ 15,4 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,2	0,3	+ 34,5 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,3	0,4	+ 14,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	1,4	1,5	+ 7,9 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,1	0,1	+ 0,0 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,2	0,2	+ 7,9 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,7	0,6	- 10,9 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	0,7	0,9	+ 37,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,1	0,1	+ 20,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,8	0,9	+ 3,3 %
FZ	Construction	14,4	15,4	+ 7,0 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	19,1	19,1	- 0,2 %
HZ	Transports et entreposage	11,6	11,4	- 1,5 %
IZ	Hébergement et restauration	12,4	12,7	+ 2,8 %
JA	Édition et audiovisuel	0,5	0,5	+ 3,1 %
JB	Télécommunications	0,3	0,3	+ 4,4 %
JC	Activités informatiques	1,9	1,9	- 3,3 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1,3	1,2	- 8,0 %
LZ	Activités immobilières	0,7	0,7	- 7,6 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	4,9	5,1	+ 3,9 %
MB	Recherche et développement	1,2	1,1	- 7,1 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	0,8	0,7	- 14,0 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	11,8	12,4	+ 5,2 %
OZ	Administration publique	0,8	0,7	- 5,4 %
PZ	Enseignement	1,1	1,0	- 2,0 %
QA	Activités pour la santé humaine	2,8	2,7	- 3,9 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	5,5	5,3	- 3,6 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1,4	1,4	+ 2,3 %
SZ	Autres activités de services	2,3	2,3	+ 1,2 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	- 69,2 %
<b>TOTAL</b>		<b>102,2</b>	<b>104,0</b>	<b>+ 1,7 %</b>
Industrie		7,4	8,0	+ 7,2 %
Construction		14,4	15,4	+ 7,0 %
Tertiaire		80,3	80,6	+ 0,3 %

En milliers

Source : Urssaf

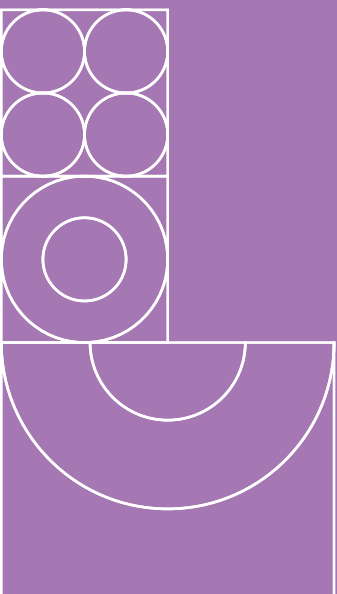
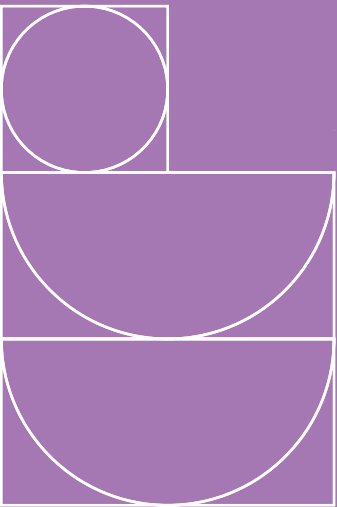
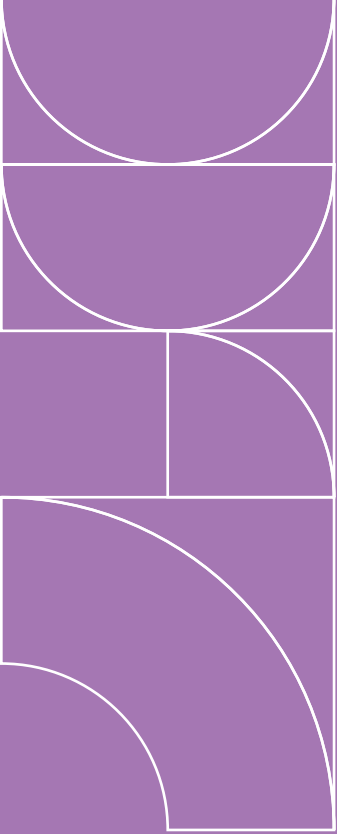


## Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	530,9
Réduction salariale heures supplémentaires	40,3
Contrat d'apprentissage secteur privé	14,1
Déduction patronale heures supplémentaires	12,9
Aide à domicile	10,4
Jeunes entreprises innovantes	8,5
Contrat d'apprentissage secteur public	2,9
Exonération sur compte épargne temps	2,4
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	0,7
Exonération abondement forfait social	0,6
Somme des autres exonérations	1,3
<b>Total des exonérations</b>	<b>625,0</b>

Source : Urssaf

# Hauts-de-Seine

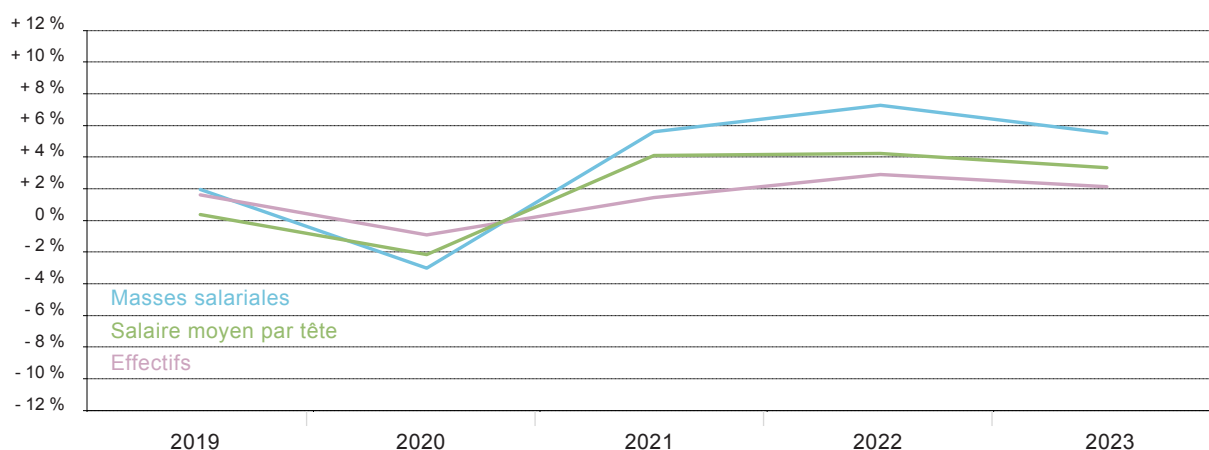


## Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2023	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2023/2018
		2019	2020	2021	2022	2023	
Masse salariale (en millions d'€)	58 164	+ 1,9 %	- 3,0 %	+ 5,6 %	+ 7,2 %	+ 5,5 %	+ 18,1 %
Effectifs salariés (en milliers)	1 029,3	+ 1,6 %	- 0,9 %	+ 1,5 %	+ 2,9 %	+ 2,1 %	+ 7,3 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	4 709	+ 0,3 %	- 2,1 %	+ 4,1 %	+ 4,2 %	+ 3,3 %	+ 10,0 %
Établissements	52 355	+ 1,6 %	+ 0,4 %	+ 3,1 %	+ 1,1 %	- 0,4 %	+ 5,8 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

### Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

## Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2023	Évolution 2023/2022	2023	Évolution 2023/2022	2023	Évolution 2023/2022
BZ	Industries extractives	9	- 18,2 %	0,1	- 29,7 %	9	- 31,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	737	+ 2,8 %	11,8	- 0,2 %	522	+ 1,3 %
CB	Habillement, textile et cuir	82	+ 0,0 %	1,4	+ 1,9 %	63	+ 8,3 %
CC	Bois et papier	94	- 9,6 %	1,6	+ 0,8 %	109	+ 3,5 %
CD	Cokéfaction et raffinage	7	+ 0,0 %	0,6	- 1,4 %	37	+ 3,2 %
CE	Industrie chimique	85	- 2,3 %	13,7	+ 4,9 %	1 100	+ 11,3 %
CF	Industrie pharmaceutique	36	+ 5,9 %	7,6	+ 4,9 %	667	+ 9,5 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	83	- 1,2 %	2,7	- 1,1 %	181	+ 2,4 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	67	+ 3,1 %	3,5	+ 0,2 %	224	+ 5,5 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	73	+ 9,0 %	9,2	+ 5,8 %	661	+ 8,1 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	45	+ 2,3 %	3,6	+ 2,9 %	321	+ 4,2 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	46	- 2,1 %	1,4	- 4,6 %	98	+ 0,5 %
CL	Fabrication de matériels de transport	36	+ 2,9 %	14,2	+ 4,2 %	1 075	+ 6,1 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	229	- 4,2 %	5,0	+ 0,3 %	273	+ 4,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	91	- 9,9 %	18,9	+ 2,0 %	1 336	+ 10,1 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	111	+ 2,8 %	7,1	+ 2,0 %	355	+ 3,3 %
FZ	Construction	3 711	- 0,5 %	46,8	+ 1,4 %	1 926	+ 4,7 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	8 206	- 1,1 %	116,8	+ 0,5 %	6 545	+ 4,5 %
HZ	Transports et entreposage	1 526	- 1,2 %	35,6	- 0,7 %	1 566	+ 5,3 %
IZ	Hébergement et restauration	4 802	- 0,8 %	42,8	+ 2,4 %	1 191	+ 7,8 %
JA	Édition et audiovisuel	1 571	- 2,5 %	44,0	+ 3,5 %	2 904	+ 5,0 %
JB	Télécommunications	191	- 7,3 %	20,2	+ 4,3 %	1 355	+ 6,9 %
JC	Activités informatiques	3 525	+ 2,8 %	115,7	+ 2,6 %	7 189	+ 5,1 %
KZ	Activités financières et d'assurance	2 785	+ 0,8 %	93,4	+ 2,4 %	7 349	+ 5,6 %
LZ	Activités immobilières	1 702	- 6,4 %	18,0	- 0,3 %	849	+ 0,6 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	7 045	+ 1,6 %	146,2	+ 3,9 %	10 161	+ 5,7 %
MB	Recherche et développement	121	- 2,4 %	10,3	+ 0,0 %	692	- 0,1 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1 433	- 0,3 %	35,1	+ 1,3 %	2 037	+ 3,7 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	5 977	- 2,8 %	106,6	+ 1,1 %	4 235	+ 5,6 %
OZ	Administration publique	39	+ 0,0 %	3,4	- 2,4 %	142	+ 0,3 %
PZ	Enseignement	1 075	+ 3,3 %	15,7	+ 8,0 %	546	+ 12,3 %
QA	Activités pour la santé humaine	1 509	+ 1,2 %	21,1	+ 1,9 %	843	+ 6,4 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 295	+ 3,4 %	29,8	+ 0,9 %	770	+ 7,5 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1 272	+ 0,8 %	11,3	+ 4,7 %	425	+ 8,4 %
SZ	Autres activités de services	2 739	- 1,2 %	14,1	- 0,2 %	409	+ 4,9 %

Industrie		1 831	- 0,1 %	102,3	+ 2,6 %	7 032	+ 7,1 %
Construction		3 711	- 0,5 %	46,8	+ 1,4 %	1 926	+ 4,7 %
Tertiaire		46 813	- 0,4 %	880,2	+ 2,1 %	49 206	+ 5,3 %
Dont	Tertiaire hors intérim	46 677	- 0,5 %	865,9	+ 2,2 %	48 747	+ 5,3 %
	Intérim	136	+ 3,0 %	14,3	- 4,3 %	459	+ 0,9 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

# Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

## Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2022	2023	Évolution 2023 / 2022
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	+ 21,1 %
CA	Industries agro-alimentaires	7,5	7,2	- 4,1 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,6	0,6	+ 13,5 %
CC	Bois et papier	0,4	0,3	- 2,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,1	0,1	+ 8,0 %
CE	Industrie chimique	3,8	3,5	- 8,6 %
CF	Industrie pharmaceutique	1,2	1,2	+ 1,8 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,6	0,6	- 0,6 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,7	0,8	+ 5,7 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	1,7	1,7	+ 4,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,7	0,8	+ 9,3 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,3	0,2	- 5,0 %
CL	Fabrication de matériels de transport	2,2	2,7	+ 22,3 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,5	1,9	+ 26,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	2,8	3,0	+ 8,6 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	2,0	1,6	- 19,4 %
FZ	Construction	20,6	20,5	- 0,4 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	59,2	55,2	- 6,7 %
HZ	Transports et entreposage	21,9	20,8	- 4,6 %
IZ	Hébergement et restauration	146,0	172,9	+ 18,4 %
JA	Édition et audiovisuel	400,8	386,8	- 3,5 %
JB	Télécommunications	3,6	4,1	+ 12,7 %
JC	Activités informatiques	43,8	37,2	- 14,9 %
KZ	Activités financières et d'assurance	25,3	23,4	- 7,4 %
LZ	Activités immobilières	7,6	6,9	- 8,4 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	72,4	63,9	- 11,7 %
MB	Recherche et développement	2,2	2,0	- 5,4 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	157,0	169,5	+ 7,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	724,9	932,8	+ 28,7 %
OZ	Administration publique	11,7	11,0	- 5,6 %
PZ	Enseignement	23,4	23,6	+ 1,0 %
QA	Activités pour la santé humaine	88,8	100,1	+ 12,8 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	107,2	108,7	+ 1,3 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	86,0	94,3	+ 9,7 %
SZ	Autres activités de services	12,0	12,1	+ 0,9 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,1	+ 31,9 %
<b>TOTAL</b>		<b>2 040,4</b>	<b>2 272,6</b>	<b>+ 11,4 %</b>
Industrie		26,1	26,5	+ 1,4 %
Construction		20,6	20,5	- 0,4 %
Tertiaire		1 993,7	2 225,6	+ 11,6 %
Dont	Tertiaire hors intérim	1 412,7	1 448,7	+ 2,5 %
	Intérim	581,0	776,9	+ 33,7 %

En milliers

Source : Urssaf

## Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2022	2023	Évolution 2023 / 2022
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	+ 71,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	4,8	4,5	- 4,8 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,2	0,2	- 4,4 %
CC	Bois et papier	0,2	0,2	- 10,5 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,1	0,1	- 18,7 %
CE	Industrie chimique	2,2	1,9	- 11,9 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,8	0,7	- 10,2 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,3	0,4	+ 11,2 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,5	0,6	+ 18,4 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	1,2	1,2	+ 1,0 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,4	0,5	+ 19,2 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,2	0,2	- 12,1 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1,7	2,1	+ 26,3 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	0,9	1,0	+ 7,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	1,8	2,0	+ 8,1 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,3	1,0	- 25,1 %
FZ	Construction	13,7	13,7	- 0,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	29,9	28,0	- 6,4 %
HZ	Transports et entreposage	11,5	10,7	- 7,1 %
IZ	Hébergement et restauration	30,5	32,1	+ 5,1 %
JA	Édition et audiovisuel	6,4	6,0	- 6,6 %
JB	Télécommunications	2,3	2,5	+ 8,9 %
JC	Activités informatiques	37,4	31,4	- 16,0 %
KZ	Activités financières et d'assurance	13,8	13,2	- 4,7 %
LZ	Activités immobilières	4,2	4,1	- 4,1 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	45,6	39,8	- 12,7 %
MB	Recherche et développement	1,5	1,4	- 6,1 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	8,0	8,1	+ 1,0 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	24,6	23,7	- 3,7 %
OZ	Administration publique	0,9	0,7	- 15,1 %
PZ	Enseignement	3,9	3,9	+ 2,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	5,2	7,0	+ 33,9 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	10,3	10,2	- 1,4 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	2,3	2,4	+ 5,2 %
SZ	Autres activités de services	4,3	4,3	+ 0,5 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	-
<b>TOTAL</b>		<b>273,1</b>	<b>259,8</b>	<b>- 4,9 %</b>
Industrie		16,8	16,7	- 0,5 %
Construction		13,7	13,7	- 0,2 %
Tertiaire		242,6	229,5	- 5,4 %

En milliers

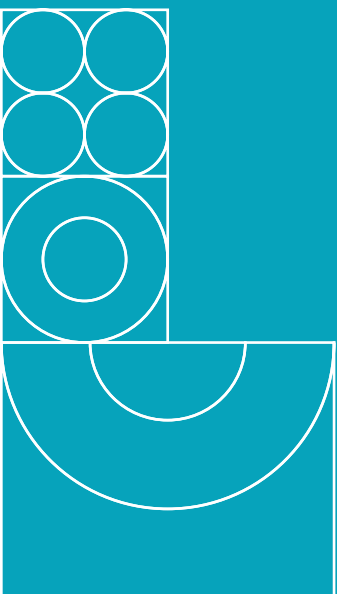
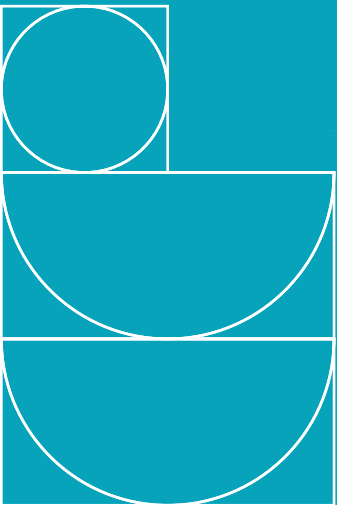
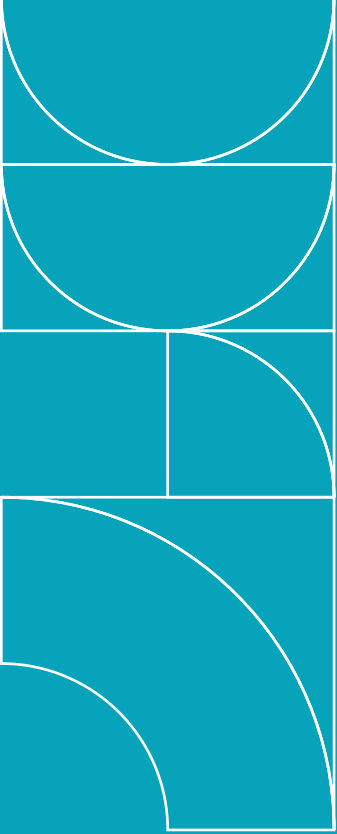
Source : Urssaf

## Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	817,8
Réduction salariale heures supplémentaires	73,4
Contrat d'apprentissage secteur privé	47,3
Jeunes entreprises innovantes	20,3
Déduction patronale heures supplémentaires	18,6
Exonération sur compte épargne temps	17,1
Aide à domicile	11,8
Exonérations armement maritime	8,5
Exonération abondement forfait social	6,4
Contrat d'apprentissage secteur public	3,2
Somme des autres exonérations	7,1
<b>Total des exonérations</b>	<b>1 031,4</b>

Source : Urssaf

# Seine-Saint-Denis





## Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2023	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2023/2018
		2019	2020	2021	2022	2023	
Masse salariale (en millions d'€)	21 015	+ 3,0 %	- 7,7 %	+ 8,1 %	+ 10,3 %	+ 6,0 %	+ 20,1 %
Effectifs salariés (en milliers)	550,7	+ 3,3 %	+ 0,5 %	+ 3,4 %	+ 2,5 %	+ 1,4 %	+ 11,5 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	3 180	- 0,2 %	- 8,1 %	+ 4,5 %	+ 7,6 %	+ 4,5 %	+ 7,7 %
Établissements	43 841	+ 4,7 %	+ 1,2 %	+ 4,3 %	+ 1,3 %	+ 0,4 %	+ 12,3 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

### Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

## Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2023	Évolution 2023/2022	2023	Évolution 2023/2022	2023	Évolution 2023/2022
BZ	Industries extractives	2	+ 0,0 %	0,0	- 11,8 %	2	- 6,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	750	+ 3,0 %	6,5	+ 4,2 %	157	+ 6,2 %
CB	Habillement, textile et cuir	258	- 1,5 %	4,3	+ 6,2 %	156	+ 11,8 %
CC	Bois et papier	126	- 2,3 %	1,6	- 4,0 %	66	- 1,4 %
CD	Cokéfaction et raffinage	1	+ 0,0 %	0,2	- 2,4 %	13	- 4,3 %
CE	Industrie chimique	38	+ 5,6 %	2,3	+ 2,7 %	135	+ 5,4 %
CF	Industrie pharmaceutique	4	- 20,0 %	0,5	- 3,9 %	23	+ 7,4 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	76	+ 2,7 %	1,2	+ 3,4 %	60	+ 8,1 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	146	- 2,0 %	2,4	- 1,0 %	111	+ 0,1 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	26	- 13,3 %	0,6	- 33,3 %	32	- 38,4 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	38	+ 2,7 %	0,6	- 10,0 %	27	- 6,1 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	45	- 8,2 %	1,4	- 3,5 %	70	+ 1,5 %
CL	Fabrication de matériels de transport	20	- 4,8 %	4,4	- 0,5 %	316	- 0,2 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	281	+ 4,1 %	3,4	- 0,6 %	131	+ 3,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	51	- 1,9 %	9,3	- 3,6 %	636	+ 0,8 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	166	+ 4,4 %	5,6	+ 5,4 %	221	+ 7,9 %
FZ	Construction	9 023	+ 0,9 %	61,8	+ 0,9 %	1 554	+ 3,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	9 381	- 1,3 %	81,9	- 1,3 %	2 931	+ 1,7 %
HZ	Transports et entreposage	3 159	+ 0,2 %	94,2	+ 2,7 %	4 531	+ 12,4 %
IZ	Hébergement et restauration	3 742	+ 0,6 %	27,1	+ 2,3 %	610	+ 8,5 %
JA	Édition et audiovisuel	642	+ 3,0 %	6,6	+ 2,8 %	353	+ 6,8 %
JB	Télécommunications	191	- 0,5 %	4,9	- 7,1 %	252	- 3,9 %
JC	Activités informatiques	1 019	+ 5,1 %	13,4	+ 3,0 %	700	+ 6,5 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1 139	+ 1,1 %	28,3	+ 2,9 %	1 734	+ 7,2 %
LZ	Activités immobilières	862	- 3,3 %	6,3	- 3,2 %	216	- 2,6 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	2 274	+ 3,5 %	22,9	+ 0,8 %	1 248	+ 0,1 %
MB	Recherche et développement	33	- 8,3 %	1,9	+ 0,0 %	137	+ 8,1 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	578	- 4,5 %	5,4	- 1,2 %	235	+ 1,5 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 396	+ 1,2 %	77,6	+ 2,2 %	2 029	+ 8,1 %
OZ	Administration publique	51	- 3,8 %	8,0	+ 1,9 %	359	+ 5,0 %
PZ	Enseignement	768	+ 1,2 %	7,6	+ 2,1 %	225	+ 5,8 %
QA	Activités pour la santé humaine	1 166	+ 3,1 %	12,4	+ 1,0 %	473	+ 5,9 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	871	+ 2,4 %	24,6	+ 4,1 %	654	+ 8,9 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1 315	+ 2,5 %	8,8	+ 12,3 %	286	+ 18,2 %
SZ	Autres activités de services	2 203	- 2,3 %	12,7	+ 1,3 %	332	+ 4,8 %

Industrie		2 028	+ 1,2 %	44,2	- 0,0 %	2 157	+ 2,0 %
Construction		9 023	+ 0,9 %	61,8	+ 0,9 %	1 554	+ 3,2 %
Tertiaire		32 790	+ 0,3 %	444,7	+ 1,6 %	17 303	+ 6,8 %
Dont	Tertiaire hors intérim	32 660	+ 0,3 %	434,5	+ 1,8 %	16 979	+ 6,8 %
	Intérim	130	+ 1,6 %	10,2	- 3,5 %	324	+ 3,2 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

# Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

## Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2022	2023	Évolution 2023 / 2022
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	-
CA	Industries agro-alimentaires	8,4	8,6	+ 2,1 %
CB	Habillement, textile et cuir	3,2	3,1	- 4,2 %
CC	Bois et papier	0,9	0,7	- 15,7 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,1	+ 16,3 %
CE	Industrie chimique	0,6	0,6	- 4,5 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,1	- 37,1 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,3	0,2	- 7,5 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,6	0,6	- 7,7 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,2	0,2	- 31,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,2	0,2	- 18,1 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,4	0,3	- 25,8 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,9	0,9	- 3,2 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,5	1,7	+ 16,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,9	0,9	+ 8,2 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	2,2	2,1	- 6,4 %
FZ	Construction	66,0	64,6	- 2,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	50,8	47,1	- 7,3 %
HZ	Transports et entreposage	49,3	45,7	- 7,3 %
IZ	Hébergement et restauration	73,0	68,8	- 5,7 %
JA	Édition et audiovisuel	99,2	115,2	+ 16,1 %
JB	Télécommunications	1,5	1,2	- 19,2 %
JC	Activités informatiques	4,8	4,5	- 7,0 %
KZ	Activités financières et d'assurance	6,5	6,7	+ 3,5 %
LZ	Activités immobilières	3,5	3,1	- 11,9 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	11,7	12,6	+ 7,5 %
MB	Recherche et développement	0,5	0,5	+ 3,1 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	4,1	12,8	+ 207,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	729,7	707,3	- 3,1 %
OZ	Administration publique	10,8	10,5	- 2,7 %
PZ	Enseignement	14,0	13,6	- 2,3 %
QA	Activités pour la santé humaine	74,5	87,7	+ 17,7 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	53,3	55,6	+ 4,3 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	73,4	79,7	+ 8,6 %
SZ	Autres activités de services	10,0	9,9	- 0,4 %
	Activités diverses et non classées	0,1	0,0	- 76,2 %
<b>TOTAL</b>		<b>1 357,3</b>	<b>1 367,4</b>	<b>+ 0,7 %</b>
Industrie		20,6	20,2	- 1,5 %
Construction		66,0	64,6	- 2,2 %
Tertiaire		1 270,7	1 282,5	+ 0,9 %
Dont	Tertiaire hors intérim	709,9	768,5	+ 8,3 %
	Intérim	560,8	514,0	- 8,4 %

En milliers

Source : Urssaf

## Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2022	2023	Évolution 2023 / 2022
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	-
CA	Industries agro-alimentaires	3,1	3,3	+ 7,4 %
CB	Habillement, textile et cuir	2,5	2,3	- 7,0 %
CC	Bois et papier	0,2	0,2	- 7,0 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	+ 10,0 %
CE	Industrie chimique	0,3	0,2	- 2,4 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,1	- 7,4 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,1	0,1	+ 0,7 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,4	0,4	- 6,8 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,1	0,1	- 29,3 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,2	0,1	- 30,7 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,3	0,2	- 23,3 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,7	0,7	+ 0,4 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	0,8	1,0	+ 21,6 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,4	0,5	+ 24,9 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,7	1,5	- 11,8 %
FZ	Construction	48,6	48,0	- 1,1 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	26,7	25,2	- 5,8 %
HZ	Transports et entreposage	24,9	24,6	- 1,2 %
IZ	Hébergement et restauration	19,1	19,6	+ 2,3 %
JA	Édition et audiovisuel	1,2	1,1	- 11,5 %
JB	Télécommunications	1,0	0,9	- 12,0 %
JC	Activités informatiques	3,6	3,4	- 6,2 %
KZ	Activités financières et d'assurance	3,6	3,8	+ 4,2 %
LZ	Activités immobilières	1,2	1,0	- 14,4 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	7,0	6,7	- 4,2 %
MB	Recherche et développement	0,3	0,2	- 28,1 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1,6	1,3	- 16,0 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	24,7	26,2	+ 5,9 %
OZ	Administration publique	1,0	1,0	- 4,5 %
PZ	Enseignement	1,8	1,8	- 2,8 %
QA	Activités pour la santé humaine	4,2	4,4	+ 5,4 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	5,7	6,0	+ 6,3 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	2,1	1,9	- 8,5 %
SZ	Autres activités de services	3,8	3,7	- 2,9 %
	Activités diverses et non classées	0,1	0,0	- 79,2 %
<b>TOTAL</b>		<b>193,3</b>	<b>191,7</b>	<b>- 0,8 %</b>
Industrie		10,9	10,8	- 0,6 %
Construction		48,6	48,0	- 1,1 %
Tertiaire		133,8	132,8	- 0,7 %

En milliers

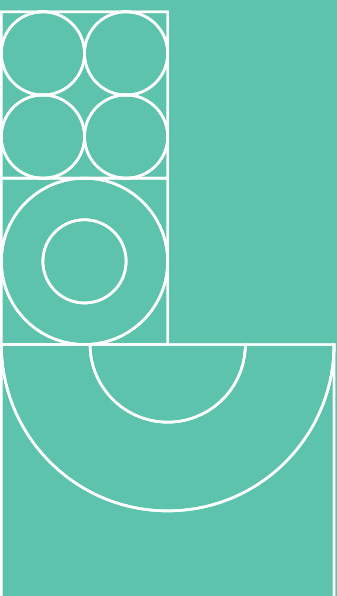
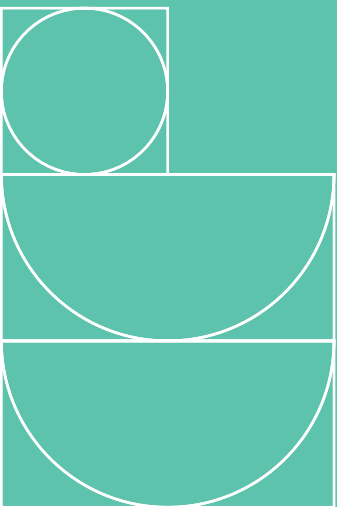
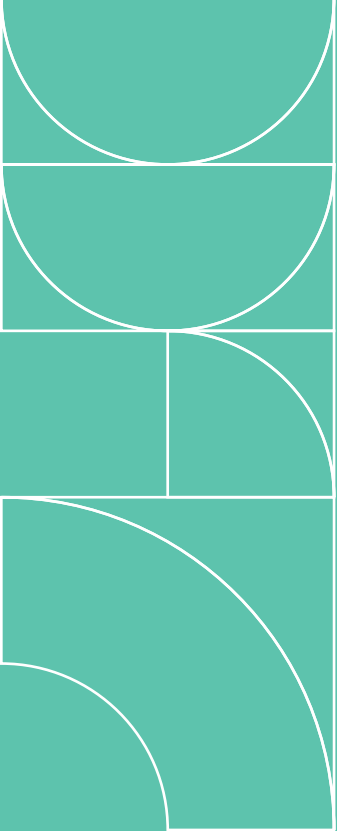
Source : Urssaf

## Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	815,0
Réduction salariale heures supplémentaires	46,5
Contrat d'apprentissage secteur privé	19,3
Déduction patronale heures supplémentaires	15,4
Aide à domicile	9,5
Contrat d'apprentissage secteur public	6,6
Jeunes entreprises innovantes	4,3
Exonération sur compte épargne temps	3,0
Exonération abondement forfait social	1,5
Aide à domicile-centres communaux d'action sociale	0,6
Somme des autres exonérations	3,8
<b>Total des exonérations</b>	<b>925,5</b>

Source : Urssaf

# Val-de-Marne

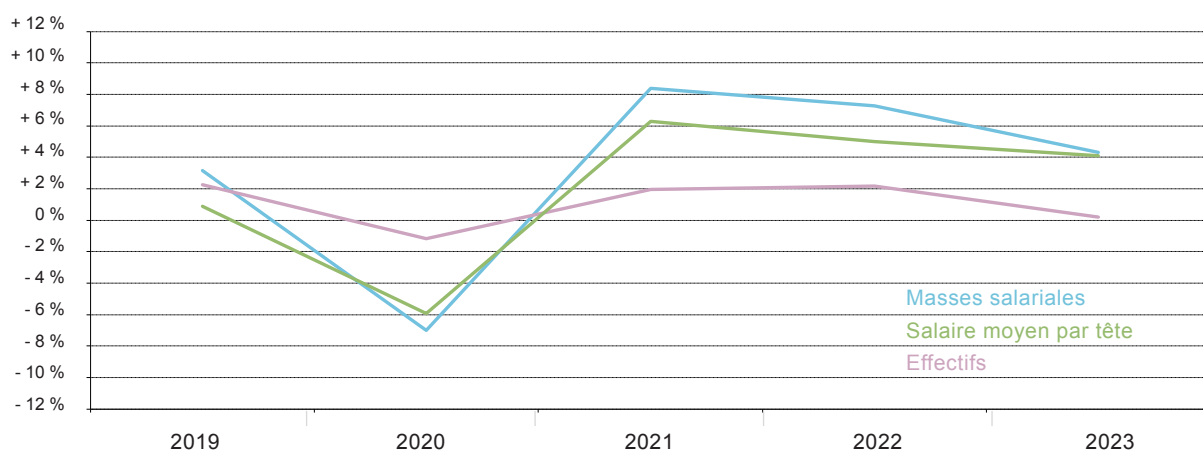


## Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2023	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2023/2018
		2019	2020	2021	2022	2023	
Masse salariale (en millions d'€)	16 156	+ 3,1 %	- 7,0 %	+ 8,4 %	+ 7,3 %	+ 4,3 %	+ 16,3 %
Effectifs salariés (en milliers)	423,4	+ 2,2 %	- 1,2 %	+ 2,0 %	+ 2,2 %	+ 0,2 %	+ 5,5 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	3 180	+ 0,9 %	- 5,9 %	+ 6,3 %	+ 5,0 %	+ 4,1 %	+ 10,2 %
Établissements	35 771	+ 2,2 %	+ 0,9 %	+ 3,3 %	+ 0,9 %	- 0,7 %	+ 6,7 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

### Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

## Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2023	Évolution 2023/2022	2023	Évolution 2023/2022	2023	Évolution 2023/2022
BZ	Industries extractives	7	+ 0,0 %	0,1	- 39,2 %	4	- 30,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	639	+ 1,8 %	7,2	+ 1,9 %	238	+ 6,1 %
CB	Habillement, textile et cuir	53	- 5,4 %	0,3	+ 10,7 %	7	+ 10,8 %
CC	Bois et papier	80	- 10,1 %	0,9	- 6,3 %	41	- 4,0 %
CD	Cokéfaction et raffinage		-	0,0	-	0	-
CE	Industrie chimique	29	+ 7,4 %	1,3	- 0,4 %	78	+ 7,3 %
CF	Industrie pharmaceutique	10	- 9,1 %	2,7	- 2,9 %	141	+ 3,6 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	68	+ 3,0 %	1,3	- 3,6 %	60	- 0,9 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	99	- 4,8 %	1,4	- 5,6 %	54	- 1,5 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	50	- 2,0 %	3,1	+ 1,3 %	203	+ 7,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	26	+ 0,0 %	1,0	+ 6,8 %	53	+ 9,3 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	44	+ 4,8 %	1,5	+ 6,7 %	89	+ 10,7 %
CL	Fabrication de matériels de transport	11	- 8,3 %	2,1	+ 2,8 %	93	+ 7,1 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	289	- 2,4 %	5,3	+ 3,0 %	305	+ 2,2 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	29	- 6,5 %	1,2	+ 2,3 %	53	+ 11,8 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	97	+ 3,2 %	3,3	+ 1,4 %	115	+ 5,7 %
FZ	Construction	5 196	- 0,4 %	44,6	+ 0,6 %	1 402	+ 4,0 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	7 015	- 1,6 %	78,7	+ 2,2 %	3 224	+ 11,0 %
HZ	Transports et entreposage	1 822	- 2,1 %	43,9	+ 0,9 %	1 812	+ 8,6 %
IZ	Hébergement et restauration	3 136	- 0,5 %	23,4	+ 0,7 %	534	+ 5,9 %
JA	Édition et audiovisuel	416	- 1,2 %	3,8	- 1,2 %	197	- 0,9 %
JB	Télécommunications	82	- 17,2 %	5,8	- 7,7 %	331	- 6,1 %
JC	Activités informatiques	1 309	+ 3,3 %	11,3	- 1,8 %	588	- 1,4 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1 332	- 0,4 %	24,5	+ 0,2 %	1 423	+ 3,3 %
LZ	Activités immobilières	1 006	- 5,4 %	6,5	- 2,0 %	240	- 0,5 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	2 884	+ 2,0 %	25,1	- 4,3 %	1 335	- 7,0 %
MB	Recherche et développement	64	- 5,9 %	2,3	+ 4,8 %	137	+ 4,7 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	583	+ 1,2 %	3,7	- 2,7 %	140	+ 0,8 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 346	- 3,3 %	54,9	- 0,1 %	1 455	+ 4,0 %
OZ	Administration publique	36	+ 0,0 %	3,4	- 6,0 %	133	- 1,8 %
PZ	Enseignement	679	+ 0,6 %	8,4	+ 1,5 %	230	+ 3,8 %
QA	Activités pour la santé humaine	1 221	+ 1,0 %	13,6	+ 2,4 %	528	+ 7,4 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	866	+ 3,7 %	19,9	- 0,2 %	518	+ 4,9 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1 237	+ 1,4 %	7,2	- 1,4 %	164	+ 2,5 %
SZ	Autres activités de services	2 010	- 1,4 %	9,4	- 1,2 %	231	+ 0,4 %

Industrie		1 531	- 0,6 %	32,9	+ 1,0 %	1 534	+ 4,9 %
Construction		5 196	- 0,4 %	44,6	+ 0,6 %	1 402	+ 4,0 %
Tertiaire		29 044	- 0,8 %	345,9	+ 0,1 %	13 220	+ 4,3 %
Dont	Tertiaire hors intérim	28 932	- 0,8 %	338,8	+ 0,1 %	13 000	+ 4,3 %
	Intérim	112	- 5,1 %	7,1	- 3,0 %	220	+ 1,1 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)



# Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

## Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2022	2023	Évolution 2023 / 2022
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	+ 106,7 %
CA	Industries agro-alimentaires	4,4	4,3	- 1,4 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,1	0,1	- 13,6 %
CC	Bois et papier	0,3	0,2	- 30,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,4	0,3	- 21,5 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,6	0,6	- 1,0 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,3	0,3	- 8,9 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,4	0,4	+ 2,7 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,5	0,6	+ 18,6 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,2	0,2	+ 9,2 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,3	0,4	+ 12,6 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,1	0,1	+ 10,7 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,5	1,5	- 0,4 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,1	0,2	+ 105,8 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,2	1,1	- 11,8 %
FZ	Construction	24,7	25,0	+ 1,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	50,4	51,1	+ 1,4 %
HZ	Transports et entreposage	26,3	27,1	+ 3,0 %
IZ	Hébergement et restauration	52,7	58,7	+ 11,5 %
JA	Édition et audiovisuel	13,0	15,4	+ 19,1 %
JB	Télécommunications	0,7	0,6	- 9,5 %
JC	Activités informatiques	5,2	4,2	- 19,2 %
KZ	Activités financières et d'assurance	4,4	4,9	+ 10,9 %
LZ	Activités immobilières	4,8	2,2	- 53,8 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	18,5	13,2	- 28,8 %
MB	Recherche et développement	0,8	0,7	- 13,8 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	5,1	15,9	+ 212,0 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	359,4	404,1	+ 12,4 %
OZ	Administration publique	11,4	11,1	- 2,1 %
PZ	Enseignement	10,3	9,8	- 4,7 %
QA	Activités pour la santé humaine	59,3	64,8	+ 9,2 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	74,5	89,1	+ 19,6 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	66,4	71,4	+ 7,6 %
SZ	Autres activités de services	7,8	7,6	- 3,5 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	+ 186,9 %
<b>TOTAL</b>		<b>806,2</b>	<b>887,2</b>	<b>+ 10,1 %</b>
Industrie		10,5	10,3	- 1,5 %
Construction		24,7	25,0	+ 1,2 %
Tertiaire		771,0	851,9	+ 10,5 %
Dont	Tertiaire hors intérim	578,1	617,7	+ 6,8 %
	Intérim	192,8	234,2	+ 21,5 %

En milliers

Source : Urssaf

## Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2022	2023	Évolution 2023 / 2022
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	+ 110,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	2,8	2,7	- 3,0 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,0	0,0	- 11,1 %
CC	Bois et papier	0,1	0,1	+ 39,0 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,1	0,1	- 36,2 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,3	0,3	- 6,3 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,2	0,2	+ 1,2 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,3	0,3	+ 1,8 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,4	0,5	+ 30,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,1	0,1	- 5,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,3	0,3	- 2,3 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,1	0,1	+ 19,7 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	0,8	0,9	+ 9,5 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,0	0,1	+ 167,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,6	0,5	- 22,5 %
FZ	Construction	16,4	16,2	- 1,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	22,2	21,1	- 5,1 %
HZ	Transports et entreposage	14,9	15,9	+ 6,4 %
IZ	Hébergement et restauration	16,2	15,8	- 2,5 %
JA	Édition et audiovisuel	0,9	0,8	- 14,1 %
JB	Télécommunications	0,4	0,3	- 17,3 %
JC	Activités informatiques	3,8	3,1	- 16,5 %
KZ	Activités financières et d'assurance	2,3	2,6	+ 12,9 %
LZ	Activités immobilières	1,3	1,1	- 18,8 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	7,8	8,1	+ 3,2 %
MB	Recherche et développement	0,4	0,2	- 38,8 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1,1	1,0	- 8,1 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	15,4	16,1	+ 4,1 %
OZ	Administration publique	0,9	0,9	- 1,0 %
PZ	Enseignement	1,6	1,6	- 2,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	3,9	4,4	+ 11,6 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	5,3	5,7	+ 9,1 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1,8	2,1	+ 14,8 %
SZ	Autres activités de services	3,3	3,1	- 5,8 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	+ 150,0 %
<b>TOTAL</b>		<b>126,0</b>	<b>126,1</b>	<b>+ 0,1 %</b>
Industrie		6,1	6,1	+ 0,5 %
Construction		16,4	16,2	- 1,2 %
Tertiaire		103,5	103,8	+ 0,3 %

En milliers

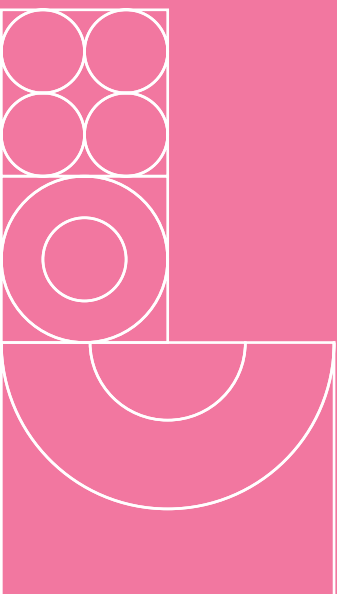
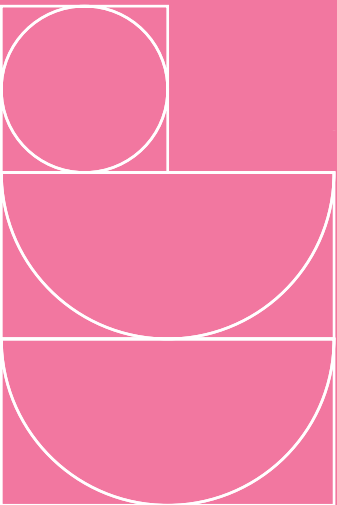
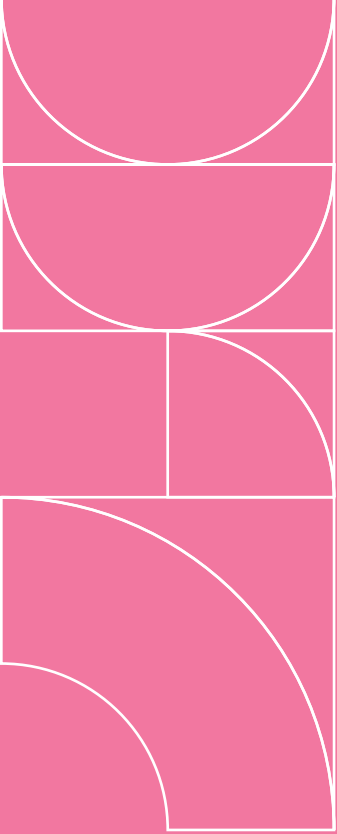
Source : Urssaf

## Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	566,5
Réduction salariale heures supplémentaires	44,9
Contrat d'apprentissage secteur privé	16,0
Déduction patronale heures supplémentaires	14,7
Jeunes entreprises innovantes	10,1
Aide à domicile	10,0
Maîtres et documentalistes enseignants privé	4,0
Contrat d'apprentissage secteur public	3,2
Exonération sur compte épargne temps	2,4
Exonération abondement forfait social	1,5
Somme des autres exonérations	2,1
<b>Total des exonérations</b>	<b>675,3</b>

Source : Urssaf

# Val-d'Oise

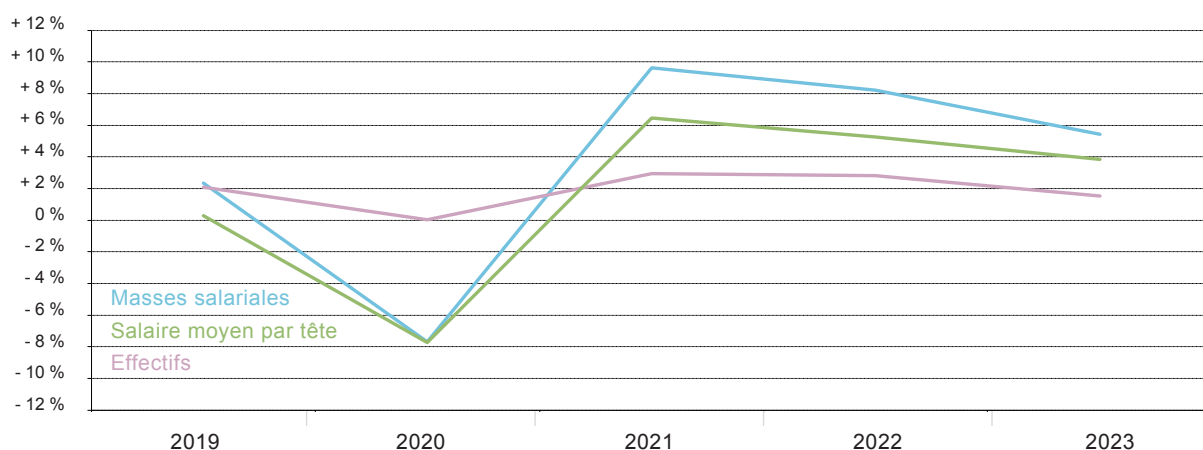


## Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2023	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2023/2018
		2019	2020	2021	2022	2023	
Masse salariale (en millions d'€)	10 801	+ 2,3 %	- 7,7 %	+ 9,6 %	+ 8,2 %	+ 5,4 %	+ 18,1 %
Effectifs salariés (en milliers)	327,0	+ 2,1 %	+ 0,0 %	+ 3,0 %	+ 2,8 %	+ 1,5 %	+ 9,7 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	2 752	+ 0,3 %	- 7,7 %	+ 6,5 %	+ 5,3 %	+ 3,8 %	+ 7,7 %
Établissements	30 063	+ 3,1 %	+ 2,3 %	+ 4,1 %	+ 2,1 %	+ 0,6 %	+ 12,6 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

### Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

## Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2023	Évolution 2023/2022	2023	Évolution 2023/2022	2023	Évolution 2023/2022
BZ	Industries extractives	8	- 11,1 %	0,1	+ 1,7 %	5	+ 5,6 %
CA	Industries agro-alimentaires	502	+ 4,4 %	4,1	+ 1,7 %	93	+ 5,2 %
CB	Habillement, textile et cuir	31	- 22,5 %	0,7	- 13,2 %	27	- 9,4 %
CC	Bois et papier	123	+ 0,0 %	1,3	- 1,6 %	46	+ 0,0 %
CD	Cokéfaction et raffinage	1	+ 0,0 %	0,1	- 17,3 %	9	- 45,3 %
CE	Industrie chimique	48	+ 0,0 %	3,1	+ 2,1 %	152	+ 6,9 %
CF	Industrie pharmaceutique	5	+ 0,0 %	0,3	- 0,1 %	13	+ 7,0 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	83	- 1,2 %	2,1	- 2,5 %	107	- 4,2 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	232	- 5,7 %	3,1	- 2,9 %	125	+ 0,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	47	- 7,8 %	2,6	+ 1,6 %	148	+ 6,2 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	41	- 2,4 %	1,4	- 1,1 %	77	+ 2,4 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	62	- 6,1 %	1,3	- 2,3 %	67	+ 1,9 %
CL	Fabrication de matériels de transport	32	+ 0,0 %	3,3	- 1,0 %	184	+ 7,2 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	324	- 3,0 %	5,4	+ 3,0 %	251	+ 7,4 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	20	+ 0,0 %	1,4	- 1,3 %	59	+ 5,7 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	123	+ 7,9 %	2,6	+ 7,0 %	83	+ 6,3 %
FZ	Construction	5 479	+ 2,2 %	37,9	+ 1,1 %	1 061	+ 4,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 257	- 0,1 %	60,8	+ 0,2 %	2 194	+ 3,5 %
HZ	Transports et entreposage	1 986	+ 1,0 %	43,1	+ 4,9 %	1 466	+ 8,9 %
IZ	Hébergement et restauration	2 301	- 2,0 %	20,4	+ 3,2 %	474	+ 10,5 %
JA	Édition et audiovisuel	168	- 5,1 %	0,7	- 0,8 %	30	+ 4,3 %
JB	Télécommunications	126	- 7,4 %	1,4	- 4,0 %	40	- 3,3 %
JC	Activités informatiques	916	+ 6,1 %	7,9	- 1,4 %	440	+ 0,4 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1 042	- 0,2 %	6,7	+ 2,3 %	314	+ 5,5 %
LZ	Activités immobilières	747	- 3,5 %	3,5	- 5,0 %	115	- 5,5 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	2 153	+ 3,4 %	12,6	+ 2,5 %	551	+ 2,9 %
MB	Recherche et développement	15	+ 0,0 %	0,4	- 1,3 %	20	+ 3,2 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	388	+ 1,6 %	2,6	+ 1,1 %	111	+ 11,6 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	2 073	+ 1,6 %	47,5	+ 1,3 %	1 160	+ 8,7 %
OZ	Administration publique	26	+ 4,0 %	2,4	- 0,2 %	81	+ 4,2 %
PZ	Enseignement	585	- 0,5 %	6,1	+ 0,6 %	192	+ 6,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	904	+ 2,4 %	9,2	+ 1,9 %	334	+ 7,1 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	711	+ 4,7 %	18,0	+ 1,8 %	474	+ 8,0 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	887	- 2,5 %	5,2	+ 3,9 %	134	+ 7,2 %
SZ	Autres activités de services	1 617	- 2,1 %	7,7	+ 1,7 %	165	+ 6,1 %

Industrie		1 682	- 0,8 %	32,9	+ 0,3 %	1 446	+ 3,6 %
Construction		5 479	+ 2,2 %	37,9	+ 1,1 %	1 061	+ 4,2 %
Tertiaire		22 902	+ 0,3 %	256,2	+ 1,7 %	8 293	+ 5,9 %
Dont	Tertiaire hors intérim	22 786	+ 0,3 %	246,6	+ 1,9 %	8 028	+ 6,0 %
	Intérim	116	+ 1,8 %	9,6	- 2,1 %	266	+ 3,1 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

# Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

## Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2022	2023	Évolution 2023 / 2022
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	- 28,5 %
CA	Industries agro-alimentaires	3,5	3,6	+ 2,7 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,2	0,2	+ 26,1 %
CC	Bois et papier	0,4	0,4	+ 0,0 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	- 21,7 %
CE	Industrie chimique	0,6	0,7	+ 18,6 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,0	0,0	+ 2,6 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,4	0,3	- 22,7 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,8	1,0	+ 25,5 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,5	0,4	- 14,5 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,4	0,4	+ 1,9 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,3	0,3	+ 13,1 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,5	0,5	+ 14,3 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,6	1,8	+ 13,9 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,1	0,1	- 18,1 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,0	1,1	+ 16,1 %
FZ	Construction	29,9	30,2	+ 0,8 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	37,7	35,7	- 5,5 %
HZ	Transports et entreposage	29,3	28,4	- 3,2 %
IZ	Hébergement et restauration	74,2	82,8	+ 11,6 %
JA	Édition et audiovisuel	2,3	2,4	+ 3,6 %
JB	Télécommunications	0,8	0,8	- 3,3 %
JC	Activités informatiques	2,7	2,3	- 15,7 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1,7	1,8	+ 10,5 %
LZ	Activités immobilières	1,6	1,5	- 8,2 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	5,5	5,1	- 7,3 %
MB	Recherche et développement	0,1	0,1	- 16,1 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	2,5	2,3	- 8,1 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	447,9	474,9	+ 6,0 %
OZ	Administration publique	16,1	15,3	- 4,9 %
PZ	Enseignement	8,7	8,2	- 6,0 %
QA	Activités pour la santé humaine	52,7	52,7	+ 0,0 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	70,0	72,5	+ 3,5 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	59,7	60,8	+ 1,9 %
SZ	Autres activités de services	9,0	9,5	+ 5,7 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	+ 15,8 %
<b>TOTAL</b>		<b>862,8</b>	<b>898,3</b>	<b>+ 4,1 %</b>
Industrie		10,3	11,1	+ 7,4 %
Construction		29,9	30,2	+ 0,8 %
Tertiaire		822,5	857,0	+ 4,2 %
Dont	Tertiaire hors intérim	433,7	443,9	+ 2,3 %
	Intérim	388,8	413,1	+ 6,3 %

En milliers

Source : Urssaf

## Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2022	2023	Évolution 2023 / 2022
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	- 41,2 %
CA	Industries agro-alimentaires	2,1	2,3	+ 7,8 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,1	0,2	+ 34,8 %
CC	Bois et papier	0,3	0,3	+ 2,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	+ 7,7 %
CE	Industrie chimique	0,4	0,5	+ 41,0 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,0	0,0	- 25,7 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,3	0,2	- 29,0 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,4	0,5	+ 19,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,3	0,2	- 25,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,2	0,3	+ 10,0 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,2	0,2	+ 21,0 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,3	0,4	+ 42,2 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,0	1,1	+ 10,4 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,1	0,1	- 6,9 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,6	0,7	+ 20,7 %
FZ	Construction	20,6	20,4	- 0,8 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	17,9	18,2	+ 1,4 %
HZ	Transports et entreposage	15,0	15,0	- 0,0 %
IZ	Hébergement et restauration	14,1	14,2	+ 0,7 %
JA	Édition et audiovisuel	0,2	0,1	- 26,5 %
JB	Télécommunications	0,5	0,6	+ 11,9 %
JC	Activités informatiques	2,0	1,6	- 20,1 %
KZ	Activités financières et d'assurance	0,9	1,0	+ 9,7 %
LZ	Activités immobilières	0,8	0,7	- 10,7 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	3,6	3,4	- 7,3 %
MB	Recherche et développement	0,1	0,1	- 6,5 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1,0	1,0	- 5,0 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	14,5	14,4	- 0,4 %
OZ	Administration publique	0,7	0,7	+ 3,2 %
PZ	Enseignement	1,2	1,1	- 8,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	3,3	4,0	+ 21,5 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	4,6	4,7	+ 1,8 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1,0	1,2	+ 15,9 %
SZ	Autres activités de services	2,4	2,4	- 2,2 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	+ 71,4 %
	<b>TOTAL</b>	<b>111,0</b>	<b>111,9</b>	<b>+ 0,8 %</b>
	Industrie	6,3	7,0	+ 10,5 %
	Construction	20,6	20,4	- 0,8 %
	Tertiaire	84,1	84,5	+ 0,5 %

En milliers

Source : Urssaf



## Les exonérations


Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	539,5
Réduction salariale heures supplémentaires	36,7
Déduction patronale heures supplémentaires	12,8
Contrat d'apprentissage secteur privé	11,3
Aide à domicile	6,9
Contrat d'apprentissage secteur public	1,6
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	1,2
Exonération abondement forfait social	0,8
Jeunes entreprises innovantes	0,8
Exonération sur compte épargne temps	0,7
Somme des autres exonérations	1,2
<b>Total des exonérations</b>	<b>613,6</b>

Source : Urssaf



# Nos publications statistiques

L'Urssaf Île-de-France publie tout au long de l'année des données statistiques détaillées et mises à jour. Ces parutions sont consultables sur notre site : <https://iledefrance.urssaf.fr/accueil.html> en rubrique « Ressources statistiques ».



Au service de notre protection sociale

## Stat'ur conjoncture

Juin 2024 - N°54

### Forte hausse de l'emploi au 1<sup>er</sup> trimestre en Ile-de-France

Au 1<sup>er</sup> trimestre<sup>(1)</sup> 2024, l'emploi salarié privé en Ile-de-France progresse de 0,5 % sur un trimestre, malgré un contexte économique peu favorable au niveau européen. Sur un an, l'emploi est en hausse de 1,0 % grâce aux secteurs des activités récréatives, de l'action sociale et des activités pour la santé humaine.

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

**Chiffres clés**

+ 0,5 %

de hausse trimestrielle de l'emploi privé en Ile-de-France

52 300

emplois créés sur un an dans la région

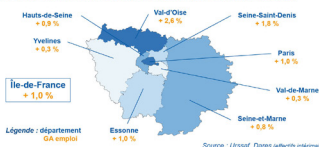
L'emploi francilien dynamique ce trimestre

Près de 24 000 emplois ont été créés durant ces trois mois (+0,5 % par rapport au trimestre précédent). Le tertiaire hors-intérim (+ 0,5 %) rebondit fortement après un léger recul le trimestre précédent alors que l'industrie continue d'être bien orientée (+ 0,3 %). L'intérim se redresse (+ 2,9 %) après deux trimestres de baisse. La construction perd des emplois (- 0,2 %). La petite contraction du 4<sup>e</sup> trimestre 2023 est déjà largement gommée par la forte hausse trimestrielle. L'emploi semble reprendre sa tendance haussière et atteint un nouveau niveau record. Cette hausse francilienne de l'emploi est supérieure à celle obtenue au niveau national (+ 0,3 %), dont la progression est principalement portée par la hausse des emplois de moins de 30 ans<sup>(2)</sup>.

À noter que les destructions d'emplois franciliennes du 4<sup>e</sup> trimestre 2023 ont été révisées à la baisse, soit - 6 200 emplois contre - 6 900 en données provisoires.

(2) : Cf. Stat'Ur national conjoncture n°382

CARTE 1 : Emploi salarié par département en glissement annuel (GA)



Légende : département

Source : Urssaf, Données effectuées intérimaires


TABLEAU 1 : Masse salariale et emploi salarié du secteur privé

	Et Niveau		Glissement trimestriel		Glissement annuel	
	2024 T1	2023 T3	2023 T4	2024 T1	2024 T1	2023 T4
Masse salariale (en millions d'euros)	59 921	+ 0,7 %	+ 0,6 %	+ 2,1 %	+ 4,1 %	+ 4,1 %
Emploi (en milliers)	5 200	+ 0,3 %	- 0,1 %	+ 0,5 %	+ 1,0 %	+ 1,0 %
Salaires moyen par tête mensuel (en euros)	3 849	+ 0,4 %	+ 0,4 %	+ 2,0 %	+ 3,1 %	+ 3,1 %
Salaires moyen par tête mensuel (en euros)	3 858	+ 0,3 %	+ 1,3 %	+ 1,0 %	+ 2,7 %	+ 2,7 %
Masse salariale (en millions d'euros)	180 545	+ 0,8 %	+ 0,5 %	+ 1,8 %	+ 3,9 %	+ 3,9 %
Emploi (en milliers)	20 280	+ 0,2 %	- 0,1 %	+ 0,3 %	+ 0,8 %	+ 0,8 %
Salaires mensuel moyen par tête (en euros)	2 969	+ 0,7 %	+ 0,3 %	+ 1,6 %	+ 3,2 %	+ 3,2 %
Salaires mensuel moyen par tête (en euros)	2 977	+ 0,8 %	+ 1,4 %	+ 2,3 %	+ 2,7 %	+ 2,7 %

\* y compris prime de partage de la valeur imputable par la loi du 18 août 2022 portant sur les mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat, prime exceptionnelle de pouvoir d'achat et prime Covid.

Source : Urssaf, Données effectuées intérimaires

**Stat'Ur Île-de-France conjoncture** revient chaque trimestre sur les évolutions de la masse salariale, de l'emploi et du salaire moyen, détaillées par secteur d'activité et par département.



N° 142

JUILLET 2024

Le baromètre Urssaf

Suivi de la conjoncture économique du secteur privé

### L'emploi en forte progression en Île-de-France

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, l'emploi salarié privé en Île-de-France augmente de 0,5 % sur un trimestre, malgré un contexte économique peu favorable au niveau européen. Le tertiaire hors-intérim (+ 0,5 %) rebondit fortement alors que l'industrie continue d'être bien orientée (+ 0,3 %). L'intérim se redresse (+ 2,9 %) après deux trimestres de baisse. La construction perd des emplois (- 0,2 %). Le niveau d'emploi francilien affiche une hausse de 52 300 emplois sur un an (+ 1,0 % contre + 0,6 % au niveau national).

La masse salariale cumulée sur les quatre derniers trimestres hors prime de partage de la valeur progresse de 5,0 % en glissement annuel (+ 4,1 % sur le seul 1<sup>er</sup> trimestre), soit une progression comparable à celle observée sur le plan national (+ 4,9 %). En incluant la prime de partage de la valeur (exonérée de toutes cotisations et contributions sociales), les chiffres sont respectivement de 4,8 % pour l'Île-de-France et 4,7 % pour la France. Ces fortes progressions masquent cependant une augmentation bien moins dynamique de la masse salariale depuis quatre trimestres. Hors prime de partage de la valeur, elle n'augmente que de 2,1 % en Île-de-France par rapport au trimestre précédent. Sur un an, la croissance du Salaire moyen par tête (SMPT) est de 3,1 %.

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Île-de-France

Évolution annuelle de la DPAE à fin avril 2024

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	+ 2,4 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	+ 1,5 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	- 4,0 %
Nombre de DPAE en CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	- 0,7 %
Nombre de DPAE en CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 4,6 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 539 380

Évolution annuelle à fin mars 2024

Effectifs salariés	+ 1,0 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	5 199 933

Évolution annuelle du 1<sup>er</sup> trimestre 2024

Assiette salariale	+ 4,1 %
--------------------	---------

Source : Urssaf, Données effectuées intérimaires

Chiffre clé

52 300

emplois créés sur un an dans la région

L'Urssaf Île-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Île-de-France est complétée auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2023, elle a collecté 141,6 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

**Le baromètre Urssaf** présente l'évolution de la conjoncture en Île-de-France, à travers les principaux indicateurs du réseau des Urssaf : déclarations préalables à l'embauche, emploi, etc. Le baromètre Urssaf est publié chaque trimestre sous forme de lettre électronique.

Le dernier bilan conjoncturel de la Cellule économique régionale construction d'Île-de-France (Cerc-IdF) fait ressortir une baisse des mises en chantier de juin 2022 à mai 2023 par rapport à la même période, un an auparavant. Les autorisations de logement sont également en repli. Comment l'emploi privé francilien dans ce secteur a-t-il réagi dans ce contexte ? Zoom sur un secteur stratégique de l'économie régionale.

<http://www.cerc-idf.com/economie/>

**Un secteur francilien important**

La construction représente 7,0 % (identique sur un an) des effectifs franciliens du secteur privé, soit à peu près 363 000 salariés. Les travaux de construction spécialisés représentent la majeure partie des effectifs (72,0 %), du fait notamment de la part importante des travaux d'installation électrique et de plomberie (31,1 % du total). La construction de bâtiments (10,4 %) et le génie civil (11,6 %) constituent les deux autres branches de ce secteur. Au 1<sup>er</sup> semestre 2023, le secteur de la construction représente 11,3 % des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) en CDI en Île-de-France. Ce ratio est en augmentation sur un an (+0,3 point) et demeure largement supérieur à la part des effectifs salariés.

**Une hausse significative de l'emploi**

À l'exception du premier trimestre 2020, l'emploi francilien dans le secteur de la construction a progressé trimestre après trimestre de début 2017 à début 2021. Depuis, le secteur poursuit sa hausse mais à un rythme plus lent. Les effectifs affichent ainsi une progression sur un an de 0,8 % malgré une tendance moins favorable sur le 2<sup>e</sup> trimestre 2023 (-0,1 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2023).

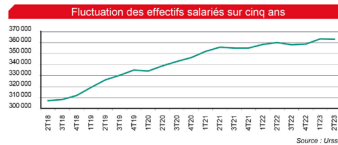
Le secteur gagne 2 900 salariés en Île-de-France sur un an, alors que 4 400 postes ont été détruits en province sur la même période. La tendance du secteur en région parisienne est ainsi à l'inverse de celle

observée dans les autres régions (-0,3 %) : l'Île-de-France représente 21,8 % des emplois nationaux du secteur.

Dans la région, deux branches sur trois ont gagné de l'emploi sur un an. Ainsi, les travaux de construction spécialisés affichent une progression de 1,2 % et la construction de bâtiments de +0,2 %. En revanche, le génie civil (-0,9 %) est en repli pour la seconde année consécutive, et retrouve son niveau de fin 2019.

**La progression de la masse salariale et du SMPT**

La masse salariale de l'ensemble du secteur progresse, sur un an glissant, de 3,8 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2023 par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2022. Cette augmentation s'explique non seulement par la hausse de l'emploi mais également par la revalorisation du SMIC qui a augmenté deux fois en un an (+1,81 % au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et +2,22 % au 1<sup>er</sup> mai 2023).



**Masses salariales, effectifs et établissements dans le secteur de la construction à fin juin 2023**

	Masse salariale <sup>(1)</sup>	À fin 3T 2023	Évolution 3T23/22 <sup>(2)</sup>	Évolution 3T23/19 <sup>(3)</sup>
<b>Construction</b>		541	3,1%	39,7%
Effectifs	59 616	0,2%	-14,0%	
Établissements <sup>(4)</sup>	6 214	2,4%	19,1%	
SMPT	3 036	1,6%	0,3%	
<b>Génie civil</b>		435	2,5%	16,6%
Effectifs	41 943	-0,9%	7,7%	
Établissements <sup>(4)</sup>	124	0,1%	11,8%	
SMPT	3 462	5,3%	5,0%	
<b>Travaux de construction spécialisés</b>		1 615	4,3%	24,2%
Effectifs	261 438	1,3%	21,0%	
Établissements <sup>(4)</sup>	36 470	0,1%	19,1%	
SMPT	2 439	2,6%	4,1%	
<b>Total</b>		2 884	3,6%	24,2%
Effectifs	363 997	0,8%	18,1%	
Établissements <sup>(4)</sup>	47 089	3,0%	19,1%	
SMPT	2 466	2,7%	2,8%	

<sup>(1)</sup> compensation sur la somme d'une année pour la masse salariale.  
<sup>(2)</sup> en millions d'euros.  
<sup>(3)</sup> nombre d'établissements d'un mois à l'autre.

**AVERTISSEMENT** L'intégration des données individuelles dans la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, réalisée progressivement depuis 2016, a été finalisée en juin 2023. Les données sur les effectifs sont désormais issues à 100 % de l'exploitation des données individuelles de la DSN (cf. [www.urssaf.org/](http://www.urssaf.org/) Observatoire économique / Stat. Conjoncture n° 348).

**Les fiches sectorielles**

Ces fiches traitent des secteurs d'activité sensibles ou liés à l'activité économique de la région.

Les déclarations d'embauche en Île-de-France progressent de 4,4 % en 2023. Après deux années de reprises en 2021 et 2022, les DPAE retrouvent leur tendance de long terme. Les contrats à durée indéterminée et ceux à durée déterminée de plus d'un mois marquent le pas alors que les contrats les plus précaires comme les CDD de moins d'un mois et l'intérim affichent des niveaux records.

**Les embauches témoignent d'un retour à la normale sur le marché du travail**

En 2023, 13,7 millions de déclarations d'embauche sont parvenues à l'Urssaf Île-de-France (+4,4 % sur un an) sous la forme de DPAE (Déclarations préalables à l'embauche), qui regroupent six formalités liées à l'embauche et ce, quel que soit le type de contrats établis (CDI, CDD et intérim). Contrairement à l'année 2022, l'année 2023 n'a pas été impactée par les conséquences de la crise sanitaire. L'année 2022 avait marqué le retour à des niveaux comparables à ceux d'avant crise sanitaire tandis que 2023 marque le retour à une tendance haussière de long terme.

L'évolution de cette année correspond à une hausse de 580 000 DPAE qui se décompose comme suit : +434 000 pour les CDD de moins d'un mois, +152 000 pour l'intérim, -33 400 pour les CDI et enfin -12 400 pour les CDD de plus d'un mois. Ces deux derniers types de contrat sont en repli : -2,1 % pour le CDI et -1,3 % pour les CDD de plus d'un mois. Cependant, ces baisses interviennent après l'atteinte record d'un nombre de contrats en 2022 et le niveau d'embauches en contrats longs de 2023 reste supérieur à celui d'avant crise. Le nombre d'embauches en CDI s'élève ainsi à 1,56 million en 2023, soit un niveau supérieur de 10,5 % par rapport à l'année 2019 (1,41 million).

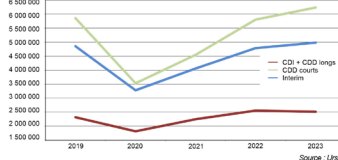
**Évolution des déclarations d'embauche en Île-de-France par type de contrats**

	N° de DPAE en 2023	Évolution 2023/2022	Évolution 2023/2019	Structure
<b>Total des déclarations d'embauche</b>	13 706 725	+4,4%	+5,2%	100,0%
CDI	1 560 048	-2,1%	+10,5%	11,4%
CDD de plus d'un mois	948 965	-1,3%	+3,9%	6,9%
CDD de moins d'un mois	6 226 832	+7,5%	+6,3%	45,4%
Intérim	4 972 880	+4,0%	+2,5%	36,3%

Les contrats précaires ont nécessité trois ans pour rebondir après l'effondrement constaté en 2020. Les CDD de moins d'un mois sont ainsi remontés sur un an de 7,5 %. Le niveau observé en 2023 est désormais supérieur à celui atteint en 2019 et dépasse pour la première fois les 6 millions de contrats. L'intérim, de son côté, progresse de 4,0 % sur un an.

Les évolutions observées en 2023 modifient la proportion de déclarations d'embauche de plus d'un mois (CDI et CDD longs) dans l'ensemble des DPAE : Ces contrats représentent désormais 16,3 % des embauches alors que ce ratio était de l'ordre de 20 % durant la crise sanitaire. Ainsi, les contrats précaires représentent toujours, de par leur nature, la très grande majorité des contrats conclus en 2023.

**Évolution des déclarations d'embauche en Île-de-France en nombre**



**Les fiches thématiques**

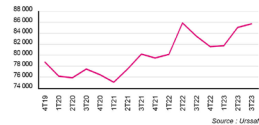
Ces fiches font des bilans transversaux d'une thématique, telles que les travailleurs indépendants, les déclarations d'embauche ou les associations.

Depuis plusieurs mois, la presse fait état d'un manque d'agents de sécurité en France avec en toile de fond un important besoin de ce type de personnel pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de l'été 2024. À moins d'un an de cette échéance, comment l'emploi dans le secteur s'adapte-t-il en Île-de-France ?

**■ Une concentration des effectifs au centre de la région**

Le secteur de la sécurité privée emploie près de 85 700 salariés, soit 1,7 % des effectifs salariés du secteur privé d'Île-de-France. La région parisienne totalise à elle-seule 42,9 % des effectifs nationaux dans ce secteur. Les établissements de rattachement des salariés sont majoritairement situés en Seine-Saint-Denis (23,8 %) et représentent 26,6 % de l'emploi total de la région. Si l'on ajoute Paris, ce sont près de 46,6 % des emplois du secteur qui se situent au centre de la région. L'emploi se concentre principalement dans les entreprises de plus de 250 salariés qui regroupent 58,1 % des effectifs régionaux.

**Fluctuation des effectifs salariés**



**■ Un secteur en forte expansion**

Ce secteur a connu une faible croissance de son nombre de salariés entre 2016 et 2019 puis la crise sanitaire l'a impacté négativement en lui faisant atteindre un point bas début 2021. Depuis, la sécurité privée affiche une progression importante du nombre de salariés, bien au-delà des niveaux d'avant crise. Sur un an, les effectifs progressent de 2,6 % et évoluent sur des niveaux records. L'emploi affiche des hausses importantes dans trois départements : la Seine-Saint-Denis (+11,9 %), les Hauts-de-Seine (+5,6 %) et Paris (+4,2 %). Le SMPT (Salaires moyen par tête) s'établit à 2 006 € brut mensuel, en progression de 6,3 % sur un an. Cette hausse importante découle des fortes augmentations négociées au niveau de la branche pour l'année 2023. La progression de l'emploi et des salaires conduit logiquement à une forte progression de la masse salariale sur le secteur (+7,9 % sur un an cumulé).

**Masses salariales, effectifs, établissements dans la sécurité privée**

	À fin 3 <sup>e</sup> trim. 2023	Évolution 3T23/3T22 <sup>(2)</sup>	Évolution 3T23/3T19 <sup>(3)</sup>
Masse salariale <sup>(1)</sup>	2 011	7,9%	19,8%
Effectifs	85 697	2,6%	10,6%
Établissements <sup>(4)</sup>	1 634	1,4%	6,7%

<sup>(1)</sup> en millions d'euros.  
<sup>(2)</sup> compensation sur la somme d'une année pour la masse salariale et le SMPT.  
<sup>(3)</sup> nombre d'établissements d'un mois à l'autre.

**■ Un recours plus important aux CDD inférieurs à un mois**

Les neuf premiers mois de l'année 2023 montrent une dynamique de l'embauche par rapport aux neuf premiers mois de 2022, portée par une hausse de 18,3 % des DPAE en CDD de moins d'un mois. L'utilisation de ce type de contrat est également bien supérieure à ce qu'il se passait avant crise (+22,9 % sur cinq ans). Les embauches en CDI sont également plus nombreuses avec une hausse de 7,2 % sur les neuf premiers mois de l'année 2023. Cette hausse peut traduire aussi bien une augmentation du nombre de postes qu'une progression de la mobilité professionnelle externe dans le secteur. Enfin, les CDD de plus d'un mois stagnent.

**Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sur les 9 premiers mois 2023 (en milliers)**

	CDI	CDD Longs	CDD Courts
Sécurité Privée	37,7	13,2	110,0
Poids Sécurité Privée	17,1%	6,0%	77,0%
Poids du Secteur Privé	18,4%	10,4%	71,2%

**— À propos des données —**

Les données proviennent des déclarations des employeurs du secteur privé. Elles sont non désaisonnalisées. Le champ de l'étude a été délimité par rapport à la définition de la nomenclature NAF - 8010Z - Activités de sécurité privée. Cette classe comprend la prestation d'un ou de plusieurs des services suivants : services de garde et de patrouille, services de transports de fonds, de recours ou d'autres objets de valeur en utilisant du personnel équipé pour protéger de tels biens pendant le transport.

Contact (département Statistiques) : stats.idf@urssaf.fr

**Le baromètre sectoriel**

Ce baromètre traite d'un domaine en fonction de l'actualité : la sécurité privée, l'hébergement, l'industrie automobile, les télécommunications, la programmation informatiques ou les établissements bancaires.



## CONTACTS

L'observatoire statistique de l'Île-de-France est à votre disposition sur simple demande auprès du département Communication

## PAR COURRIER

Urssaf Île-de-France  
93518 Montreuil Cedex

## PAR COURRIEL

[contact.presse.idf@urssaf.fr](mailto:contact.presse.idf@urssaf.fr)  
[stats.idf@urssaf.fr](mailto:stats.idf@urssaf.fr)